**RAYMOND MENSIRE**

*Membre de l'Académie de Rouen*
*Sociétaire des Ecrivains Normands*

# Le Pays de Caux

*SON ORIGINE*

*SES LIMITES*

*SON HISTOIRE*

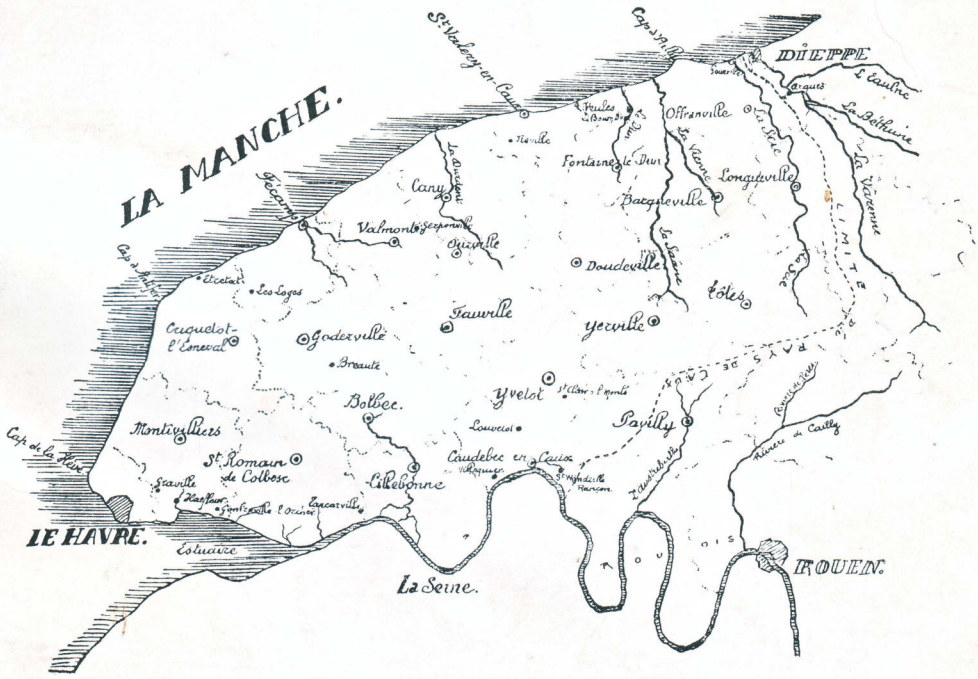


LES EDITIONS DU BASTION

# LE PAYS DE CAUX

## DU MÊME AUTEUR

---

LES ETRES DE CHEZ NOUS (poésies) ..... *1 vol.*

GESTES, DITS ET ECRITS DE MAIT' FIRMIN CAUCHOIS, MAIRE DE GUERNOUVILLE-EN-CAUX ..... *1 vol.*

LES DOIGTS CROCHUS (roman) ..... *1 vol.*

CONTES DU FIL EN SIX ..... *1 vol.*

ŒUF DE COUCOU (roman) ..... *1 vol.*

LE PATOIS CAUCHOIS ..... *1 vol.*

PHILOSOPHIE (en 60 quatrains) ..... *1 vol.*

### THEATRE

LE MARIAGE D'AUGUSTIN (3 actes) ..... *Inédit*

JUSTICIERS (3 actes) ..... *id.*

LE CHARMEUR D'OISEAUX (1 acte) ..... *id.*

# LE PAYS DE CAUX

*SON ORIGINE*

*SES LIMITES*

*SON HISTOIRE*

■

PAR

**Raymond MENSIRE**

Membre de l'Académie de Rouen
Sociétaire des Ecrivains Normands

LES EDITIONS DU BASTION

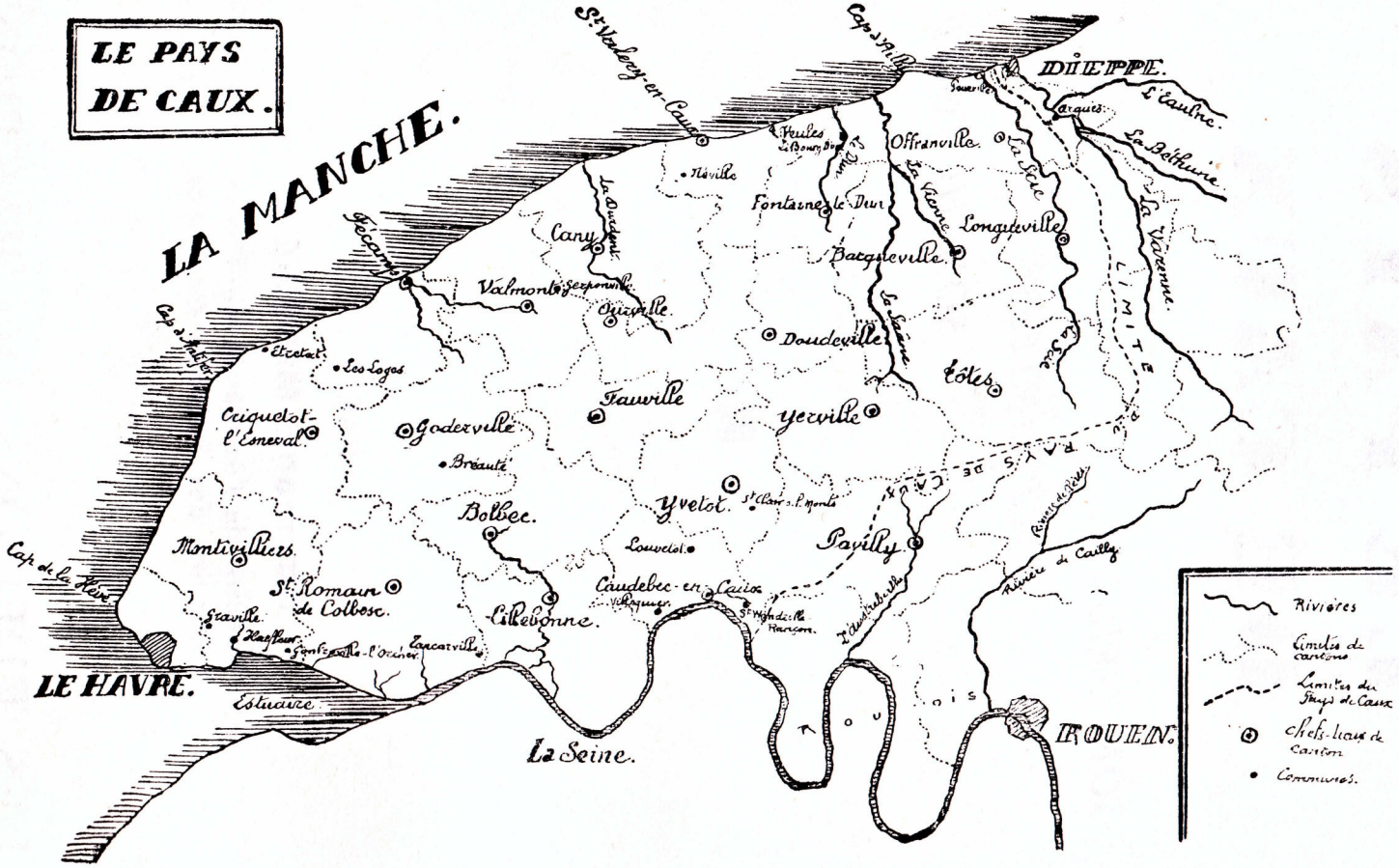
LE PAYS DE CAUX.
LA MANCHE.
St. Valery-en-Caux
Cap d'Ailly
DIEPPE.
Offranville
Fontaine le Dun
Cany
Valmont
Cleville
Doudeville
Yerville
Tôtes
Fauville
Goderville
Criquetot l'Esneval
Bréauté
Bolbec
Yvetot
Pavilly
Montivilliers
St. Romain de Colbosc
Lillebonne
Caudebec-en-Caux
Louvetot
Etretat
Les Loges
Graville
Harfleur
Epaquerville
LE HAVRE.
Estuaire
La Seine.
ROUEN.
LIMITE
PAYS DE CAUX
Rivières
Limites de cantons
Limites du Pays de Caux
Chefs-lieux de Canton
Communes.

# LE PAYS DE CAUX

## SON ORIGINE

*Le Pays de Caux* est un cap massif s'enfonçant dans la mer comme l'avant du grand navire qui s'appelle la France.

On pourrait écrire des volumes entiers sur ce sujet, fécond comme son terroir, étudier cette gemme sous toutes ses facettes : géologique, pittoresque, agricole, maritime, industrielle, commerciale..., mais je veux me limiter au double point de vue historique et géographique, et résumer en quelque sorte ce qu'a été depuis l'origine, la vie de notre petite patrie cauchoise.

Avant que ne commence l'Histoire de France, la Gaule était divisée en une grande quantité de petits états autonomes, indépendants les uns des autres, habités par des peuples distincts, des tribus ayant chacune leur territoire déterminé, leur coutume propre.

Le Pays de Caux est un de ces vieux états gaulois, celui qu'habitait la tribu des Calètes, lointains ancêtres des Cauchois d'aujourd'hui. Les Romains, lors de leur conquête de la Gaule, ont appelé chacun de ces petits états distincts « civitas ».

« Il est très digne de remarque, écrivait Fustel de Coulanges dans ses *Origines de l'Ancienne France,* que les vieux états

gaulois ont conservé, jusqu'à une époque très voisine de nous, leurs noms, leurs limites et une sorte d'existence morale, dans les souvenirs et les affections des hommes ».

Il faut bien dire que ces petites autonomies locales ne représentaient pas des états possédant constitution et administration organisées ; mais il y a tout lieu de penser que les Romains avaient aménagé leurs circonscriptions d'occupation en respectant l'unité de race et de territoire des premiers habitants et que, par conséquent la « Civitas Caletorum » correspondait à la région où vivaient les anciens Calètes.

« Il est visible, dit encore Fustel de Coulanges, que Rome n'a pas brisé les corps politiques qu'elle avait trouvés établis. Elle a laissé à chacun d'eux son ancien nom. Elle lui a laissé son territoire et son étendue ;

« La civitas, ajoute-t-il, était politiquement un corps organisé qui se souvenait avoir été en état souverain ».

La civitas romaine devint, 2 siècles plus tard, comme nous le verrons ci-après, le pagus franc, (pagus d'où vient le mot « pays »). Mais alors que la civitas semble avoir été calquée sur le vieil état calète, le pagus, lui, ne correspondit plus à l'ancien territoire de cet état autonome.

Il n'est donc pas étonnant que, par la suite, des confusions se soient produites entre ces deux vocables qui désignaient des choses différentes.

Si l'on remonte aux sources du Caux, il ne faut donc plus parler de civitas ni de pagus, mais seulement de l'ancien territoire autonome des Calètes, tel qu'il était avant la venue des Romains, c'est-à-dire avant sa première désignation écrite.

Ceci dit, nous pensons qu'il faut d'abord faire un sort à la fausse étymologie donnée quelquefois au mot Caux. Certains auteurs, (dont le Larousse du XXème siècle, qui n'en est pas à une erreur près), disent que le mot Caux vient, ou peut venir aussi, du mot latin calx, chaux. Or, tous les noms donnés par les Romains à leurs civitates ont été tirés non de la nature du sol, mais du vocable désignant les habitants : Véliocasses (Vexin), Eburovices (Evreux), Léxovii (Lisieux), Biducasses (Bayeux), Bituriges (Bourges), Lémovices (Limoges), etc., etc... Pourquoi « Caux » serait-il le seul échappant à la règle ? Tous les auteurs latins, ou écrivant en latin, ont appelé cette région Pays des Calètes : Pagus Caletorum, Civitas caletensis, etc... et nous défions qu'on puisse nous exhumer un seul vieil auteur ayant parlé du pays de la chaux.

Guilmeth donne une intéressante étymologie du nom des Calètes :

« Par la grande élévation de son sol, écrit-il, et surtout par sa proximité avec la mer, le Pays de Caux est de toute cette partie de l'ancienne Gaule Belgique, le point le plus exposé à la violence des vents du Nord. C'est indubitablement cette cir-

constance qui avait fait donner à ce pays par les Celtes ses premiers habitants, le nom de Caleti, Calletæ ou Calètes, formé du mot Calt ou Kelt, froid, glacial. Ce mot, dont les Celtes eux-mêmes avaient tiré leur propre nom, et qui a conservé jusqu'à ce jour dans les débris de la langue tudesque, sa signification primitive, a été successivement métamorphosé chez nous en celui de Callètes, ou Caillettes, puis Callots ou Caillots, et enfin Caulx ou Caux.

« Il n'y a pas deux siècles que l'on donnait encore aux Cauchois le nom de Caillots ou Caillottes ; voyez Bourgueville, *Antiquity de Normandie*, p. 53 et Dom. T. Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, tome 1[er] P. 2. « Ce nom, dit ce dernier écrivain, est demeuré non seulement à quelques familles, aussi bien que celui de Cauchois, mais encore à quelques villages et à quelques habitations de cette contrée ». On y trouve, en effet, Gonfreville-Caillot ou la Caillotte, Le Mesnil-Caillet, le Val aux Caillots, Cailletot ou Calletot sur Angerville-l'Orcher, Calletot près Bolbec, Callémesnil ou Cailletménil sur Saint-Gilles de la Neuville, Calmesnil ou Cailloménil sur Epouville, Cailleville près Saint-Valery-en-Caux, Cailly près Clères, le Bois-Caillot (et non pas Gaillot) près Saint-Aubin, Caltot à Saint-Laurent-en-Caux, etc... »

Une preuve indiscutable que les Cauchois sont bien les descendants des anciens Calètes et non ceux des Normands, c'est que la Coutume de Caux, droit spécial antérieur à l'invasion normande, fut supplantée par celle de Normandie en quelques rares endroits de la périphérie, (vallée de la Seine, de la Sainte-Austreberthe, Bolbec), mais s'est conservé sur le plateau de Caux, en dépit des changements administratifs successifs.

Nos « Usages des lieux » qui ont encore aujourd'hui force de loi, en cas de silence de la législation nationale, sont une survie de la Coutume de Caux, qui a, comme on le voit, la vie dure.

## SES LIMITES

Voyons maintenant quelles étaient les limites du territoire des Calètes ?

Il est d'abord certain qu'au Nord, à l'Ouest et au Sud, ses frontières étaient établies par la nature : la Mer, la Seine. Les Calètes ne dépassaient pas le fleuve. Le « Chef de Caux » ou « Groin de Caux », aujourd'hui Cap de la Hève, était leur proue avancée sur l'Océan et il est probable qu'Harfleur (Caracoticum) fut leur havre primitif. Mais quelles étaient leurs frontières à l'Est ?

Jules-César, Pline, Strabon et Ptolémée disent bien que les Calètes occupaient « l'embouchure de la Seine » ou « la rive septentrionale de la Seine, avec Juliobona (Lillebonne) comme capitale ».

Certains auteurs disent qu'avant de s'appeler Juliobona, Lillebonne se nommait Caletus ; alors que d'autres affirment que ce nom était celui de Caudebec. Un hameau de cette derniere ville s'appelle encore « Calidu ».

La « Civitas Caletum » est mentionnée dans les soixante Cités d'Auguste et figure au nombre des civitates de « la Gaule chevelue » au concilium de Lyon. Mais aucun texte n'en donne la limite Est.

Comment donc la déterminer ?

Si l'on consulte les nombreux géographes ou cartographes du XVIIème et du XVIIIème siècles ayant effleuré la question, on est effaré par les erreurs invraisemblables qu'on y rencontre :

François des Rües, dans les « Antiquitez du Royaume de France », imprimé en 1608, place Pontoise et Saint-Clair-sur-Epte, en Pays de Caux.

Le « tableau de la France » du père Labbé, paru en 1653, met « entre le païs de Caux et le Vexin », un petit Païs plus large que long (sic) qu'il appelle le Rouënnais et où il place Eu, Aumale, Criel et Mortemer.

« Les Beautez de Normandie », par J. O., situe Honfleur dans le Pays de Caux, Alençon en Haute-Normandie et Falaise dans le Bessin. Il ajoute que « Le Païs de Caux est comme une isle dans la Basse-Normandie », et il situe le roïaume d'Yvetot, tantôt dans le Vexin, tantôt dans le Cotentin.

« La description de l'Univers » par M. de la Forest-Bourgon (1705), donne Dieppe comme capitale des Calètes, alors que cette ville n'existait pas encore au Xème siècle, c'est-à-dire mille ans plus tard !

La Carte de Normandie en quatre feuilles, par le sieur Tassin, géographe du Roy, place Paluel au bord de la mer, écrit Bourg-de-Saâne, Angiens, Mortemer, etc... en grosses capitales, et Caen, Alençon, Evreux et Le Havre en italiques microscopiques.

Chercher des précisions géographiques dans tous ces auteurs équivaudrait à vouloir étudier la médecine, d'après les ordonnances de Purgon ou de Diafoirus.

Thomas Corneille non seulement commet, lui aussi, des erreurs, mais il se contredit dans ses explications.

Dans son « Dictionnaire Universel Géographique et Historique » il s'exprime ainsi au mot « Caux » :

« Le Pays de Caux est situé entre la Seine, l'Océan, la Picardie, le Pays de Bray et le Vexin Normand. Il comprend les

ports de mer et villes de Caudebec, d'Harfleur, du Havre de Grâce, de Fécamp, de Saint-Valery, de Dieppe, du Tréport, d'Aumale, de la ville d'Eu et de Neufchâtel.

« Ce pays est à peu près de forme triangulaire ayant en tête un cap ou promontoire qui est une côte avancée dans la mer, proche du Havre, et qu'on appelle « Cap ou Chef de Caux ». La plus grande largeur est de 16 lieues depuis la banlieue de Rouen jusqu'à la Ville d'Eu et au Tréport ».

Comment peut-il comprendre Neufchâtel dans le Pays de Caux « situé entre....., etc..., et le Pays de Bray... » alors qu'à l'article « Bray », il situe la même ville dans ledit Pays de Bray ?

Et comment fait-il entrer Neufchâtel et Aumale dans un triangle dont le sommet étant au Hâvre la base est constituée par une ligne allant de Rouen au Tréport ?

Le sieur de Masseville, dans son « Etat Géographique de Normandie », hésite même à situer Rouen dans le Pays de Caux. « Cette ville, dit-il, est située sur la rivière de Seine entre le Pays de Caux, de Vexin et de Roumois. Et chacun de ces cantons la réclame comme étant son territoire ».

A la suite de ces auteurs, Lepecq de la Clôture, Baudrillart, Vivien de Saint-Martin, Ch. Juste Houel, etc..., tombent dans des errements analogues avec des variantes englobant plus ou moins dans le Pays de Caux, le Pays de Bray, le Pays de Rouen, le Vexin Normand.

Confondant, lui aussi, le bailliage de Caux avec le territoire des Calètes, Guilmeth écrit, à propos de ces derniers :

« Les Romains les appelaient Caleti, Callettæ ou Cadetes, et les Grecs Kaaètaï ou Yaaètoï. Leur territoire s'étendait le long du rivage de la mer, depuis l'embouchure et le bord septentrional de la Seine jusqu'à la rivière de Bresle (Brisela) qui fut depuis la limite de la Normandie et de la Picardie. Il était borné, à l'Orient, par les Veliocasses ou Belliocasses, habitants de Vexin, dont la métropole était alors Rotomagus, aujourd'hui Rouen. Il comprenait ce qu'on appelle de nos jours les arrondissements du Hâvre, d'Yvetot, de Dieppe et de Neufchâtel, et un tiers environ de l'arrondissement rural de Rouen.

« La limite qui séparait originairement les Calètes de leurs voisins les Véliocasses est maintenant connue. Nous pensons, toutefois, qu'elle s'étendait depuis Duclair (Duroclarum) jusqu'à Pavilly et Sainte-Austreberthe (Pavliacus), en remontant le cours de la petite rivière que forme le ruisseau de Saffinbec, uni à celui d'Enne ou Esne (qui a laissé depuis son nom à l'Illustre fief d'Esneval). Le nom de la Commune de Limésy (Limes, limite, frontière), voisine de Pavilly, ne nous permet pas de douter que ce ne fussent les sources de ces deux ruisseaux qui servissent alors, de ce côté, de points de démarcation entre le territoire des Calètes et celui des Véliocasses. Il en était de même des sources de la rivière de Claire ou Clères (Aqua cla-

ra, clara Aquæ) et de celles de la rivière de Cailly ou Calli, dont le nom est évidemment une altération du mot primitif Calti ou Calleti ». De ce dernier lieu, Guilmeth s'égare jusqu'à Ry et Vascœuil, traverse l'Andelle, joint l'Epte au-dessus de Neufmarché et aborde aux limites du Vexin et du Beauvaisis. Mais il ajoute : « Ce n'est que beaucoup plus tard que la limite qui séparait originairement le Pays de Caux d'avec le Vexin fut repoussée jusqu'aux sources de la Saâne, de la Scie et de la Varenne. Le territoire de Rotomagus s'accrut donc, aux dépens de celui de Juliobona, d'une lisière de plus de deux lieues de longueur ».

M. Mangon Delalande avait raison d'écrire dans un mémoire de la « Société des Antiquaires de Normandie » :

« L'Histoire de nos anciennes provinces fourmille d'erreurs, il y a longtemps qu'on le sait, qu'on le répète, et au lieu de corriger ces erreurs, on les consacre en quelque sorte dans des ouvrages nouveaux. Il est vrai que pour les détruire, il faudrait souvent de longues dissertations sur les points les plus délicats de l'histoire ancienne, et les dissertations exigent beaucoup de travail. Il y a plus, elles rencontrent peu de lecteurs, parce qu'il est très difficile de leur donner de l'intérêt, et qu'il faut réellement un goût prononcé et des dispositions toutes particulières pour s'adonner à ce genre de littérature. Ce ne sont pas cependant de tels obstacles qui sont susceptibles d'arrêter les véritables amis de l'histoire et de la vérité, persuadés qu'ils doivent être, de trouver des encouragements et des soutiens dans toutes les Sociétés académiques ».

La question de la limite Est du Pays de Caux serait donc fort controversée et même à peu près inextricable si nous n'avions pour la résoudre la thèse soutenue en Sorbonne en 1899, par M. Georges Lecarpentier, pour l'obtention du diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie.

Cependant, M. J. Humbert, auteur d'un « Essai historique d'une commune rurale : Bosc-le-Hard » se réfère à la « Description géographique et historique de la Haute-Normandie » (François Didot, 1740) qui donne la limite des païs de Caux et de Brai d'une part, et du Vexin d'autre part.

D'après cet ouvrage, les localités suivantes forment la limite des Pays de Caux et de Bray : Thibermesnil, La Fontelaye, Varvannes, Tôtes, Saint-Maclou de Folleville, Saint-Victor-en-Caux, Bracquetuit, La Crique sur Bellencombre, Louvetot, Saint-Saëns, Omonville, Bradiancourt, Sainte-Geneviève-en-Bray, Sommeri, etc... J'en conclus, dit M. Humbert, que Yerville, Varneville, Etaimpuis, Bosc-le-Hard, Grigneuseville, Beaumont-le-Hareng, Cottévrard, Bosc-Bérenger, Montérolier, Neufbosc, etc..., faisaient partie du Pays du Vexin.

Ces conclusions excluent donc du Pays de Caux une partie du canton de Tôtes et une autre du canton d'Yerville, dont ce chef-lieu. Il nous semble cependant que ces deux cantons doi-

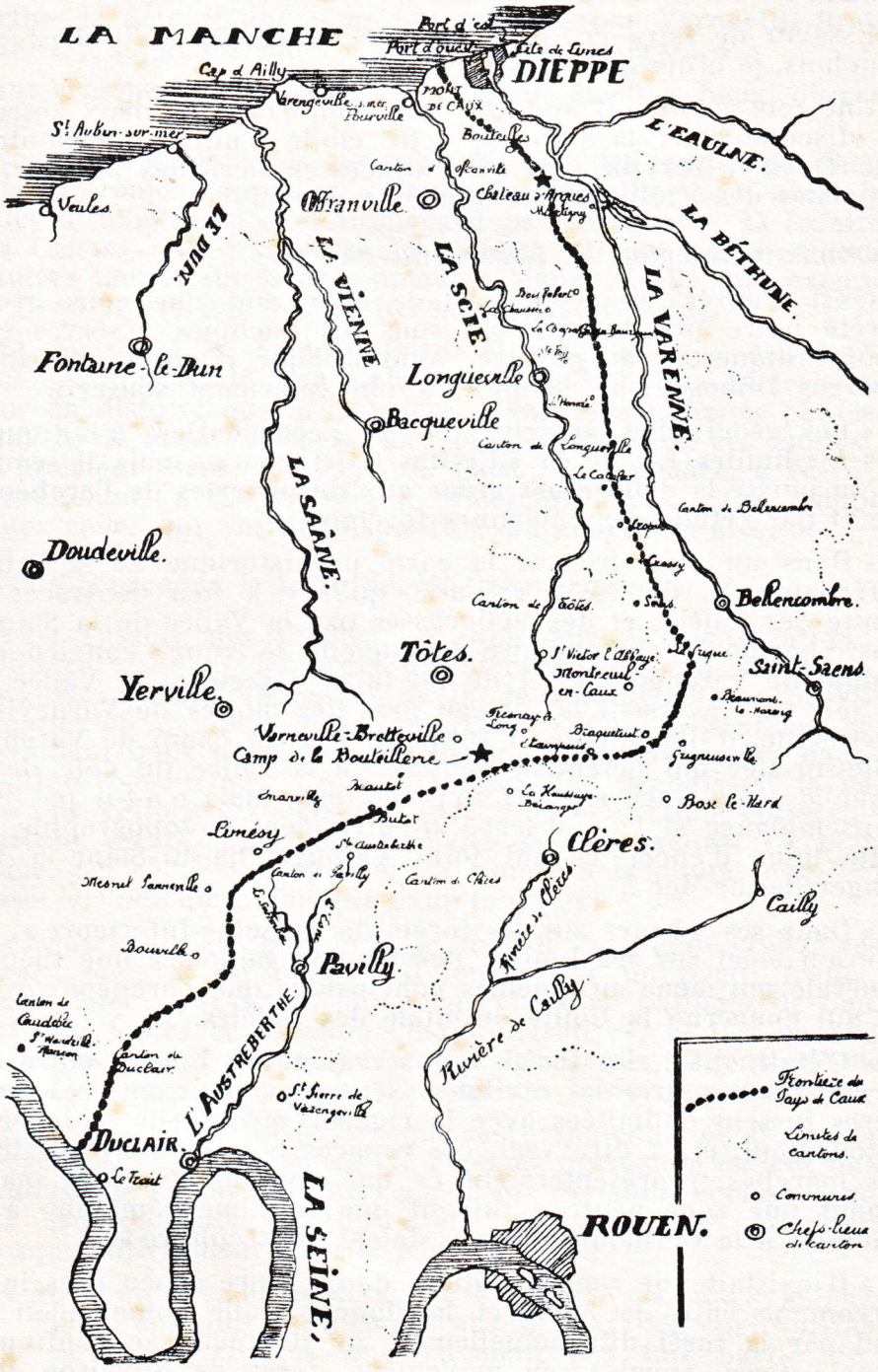


LA FRONTIERE-EST

vent être considérés comme faisant partie intégrante du Pays de Caux.

Essayez de faire croire à un gars d'Yerville qu'il n'est pas cauchois, je crois que vous serez mal reçu.

Une fois encore, il apparaît que l'autorité des vieux auteurs est discutable, et la suite de cette étude tendra à démontrer que Tôtes et Yerville sont bien situées en deçà des limites territoriales des anciens calètes.

Citons maintenant M. Lecarpentier :

C'est d'après les déductions de ce savant que nous avons arrêté notre propre opinion, sous les quelques réserves que nous indiquerons au passage. Ajoutons que d'autres que nous, Georges Dubosc, par exemple, y ont également souscrit.

« Les géographes anciens, dit M. Lecarpentier, n'indiquent pas les limites Est de la « Civitas Caletorum », mais il semble qu'on puisse la déterminer grâce aux découvertes de l'archéologie et par l'étude des anciennes forêts ».

« Dans un mémoire sur la carte préhistorique de la Seine-Inférieure, M. de Vesly estime « qu'il y a lieu de tracer la limite des Calètes et des Véliocasses par la Vallée de la Sainte-Austreberthe à l'embouchure de laquelle se trouve l'ancien oppidum de Varengeville, et de lui faire descendre la Vallée de la Scie en traversant le plateau près des mottes de Varneville-Bretteville, d'Heugleville, d'Auppegard et du camp de Varengeville-sur-Mer qui défendait l'entrée de la vallée du côté de la Manche ». Ce tracé est fort hypothétique, mais n'a-t-il pas une vraisemblance si l'on observe attentivement la topographie de cette ligne d'enceintes qui joint Varengeville-sur-Seine à Varengeville-sur-Mer ?

« Dans ses « Notes sur les forêts de la Seine-Inférieure », M. Samson émet sur les limites des Civitas gauloises une théorie générale qui mène aux mêmes conclusions que l'archéologie en ce qui concerne la limite orientale des Calètes.

« C'était, dit-il, les forêts qui servaient de limites entre les territoires des diverses civitates, sans que, pourtant, ces frontières fussent délimitées avec la rigueur qu'on leur assignerait aujourd'hui, et, à dire vrai, ces espaces boisés intermédiaires, ces marches, représenteraient ce que nous appellerions maintenant une zone neutre ; suivant une coutume commune à la Gaule et à la Germanie, elles restaient sans culture ».

« Il existait une zone forestière de ce genre à peu près ininterrompue entre la Seine et la Manche ; elle commençait au Sud par la forêt dite actuellement de Roumare, se continuait par la forêt appelée, au moyen-âge, forêt de Silveison (aujourd'hui Forêt Verte), et se prolongeait jusqu'à la mer par la forêt d'Eawy. Cet immense rideau forestier était limité, à l'Ouest, par la Sainte-Austreberthe et par la Scie, le long desquelles courait la ligne des oppida gauloises.

« Ces conclusions se corroborent ; l'on peut donc considérer comme limite orientale de la civitas calète : la Sainte-Austreberthe, la Scie et une ligne qui, passant par Varneville-Bretteville, rejoignait les sources de ces deux rivières... »

Interrompons M. Lecarpentier pour émettre deux observations :

Pourquoi M. de Vesly ne parle-t-il que des mottes de Varneville (autrement appelées « Camp du Bouteillerie »), ainsi que celles d'Heugleville et d'Auppegard près desquelles la frontière des Calètes aurait traversé le plateau ? Il eut pu mentionner d'autres mottes sur la Scie même, à Manéhouville, par exemple, où il en existe une particulièrement remarquable.

Et pourquoi M. Samson fait-il état de la ligne des oppida gauloises courant le long de la Scie et de la Sainte-Austreberthe, pour en déduire que la frontière devait être jalonnée par cette ceinture de forts ? Il en existait bien d'autres, de ces mottes, et à l'intérieur même du Pays de Caux : à Alvimare, à N.-D. de Gravenchon, à Canouville, à Houdetot, etc..., sans compter toutes celles qui ont dû disparaître au cours des siècles.

Mais reprenons le texte de M. Lecarpentier :

« La Civitas des Calètes ne subit aucune modification de frontière pendant les trois premiers siècles qui suivirent la conquête, mais Rothomagus devint le chef-lieu d'une province romaine et le nœud d'un important réseau de grandes voies rayonnant dans toutes les directions. Juliobona, isolée dans sa position excentrique, décrut d'autant que grandissait la capitale des Véliocasses ; elle fut incendiée et presque entièrement détruite, au IVème siècle, par des pirates saxons. La civitas calète, privée de sa capitale, fut réunie à la civitas des Véliocasses et, dès lors, disparut pour toujours.

« Deux cents ans plus tard, le nom de l'ancienne civitas réapparait, mais il est porté maintenant par un pagus franc, le pagus Caletus ; il devint plus tard celui d'un bailliage de Caux ; mais de toutes les divisions administratives, civiles ou ecclésiastiques qui portèrent, au cours des siècles, le nom de l'ancienne civitas, aucune n'eut les mêmes limites qu'elle.

« Le pagus Caletus de l'époque mérovingienne, celui de l'époque capétienne, celui même de l'époque normande étaient moins étendus que l'ancienne cité ; quant aux divisions ecclésiastiques, aux archidiaconés du Grand et Petit Caux, ils coïncidaient presque entièrement avec le pagus primitif.

« Au contraire, le bailliage de Caux qui remplaça le pagus, dès 1204, s'agrandit rapidement aux dépens des pagi voisins et engloba des territoires qui n'avaient pas fait partie de la civitas.

« Le pagus caletus de la période franque ne comprenait primitivement que les parties occidentale et septentrionale de la civitas. D'ailleurs, au cours des sept siècles de son existence,

les limites du pagus Caletus ont fréquemment varié, il semble même qu'au IXème siècle, ce pagus ait disparu pendant quelques années ; sa partie septentrionale aurait été absorbée par le pagus Talogensis et sa partie méridionale par le pagus Rodomensis. Sous les ducs de Normandie, le pagus Caletus reprit son importance primitive.

« Lorsque la Normandie fit retour à la Couronne de France, en 1204, Philippe-Auguste s'empressa de la diviser en bailliages. Le bailliage de Caux eut d'abord les mêmes limites que le pagus Caletus de l'époque normande, mais bientôt s'y enclavèrent d'autres bailliages royaux plus ou moins subordonnés au premier ; tel que le bailliage de Neufchâtel, que l'on rencontre, en 1216 et en 1219 ; celui d'Aumale dont l'existence se révèle en 1238, et enfin celui d'Arques, signalé dès 1204 ». Ainsi entendu le bailliage de Caux englobait, au Nord-Est, des territoires qui jamais n'avaient été compris dans la civitas Calète, mais, par contre, la partie Sud-Est de l'ancienne civitas restait en dehors du bailliage de Caux.

« Ce sont pourtant les limites du bailliage que de nombreux géographes ont données comme étant celles du Pays de Caux. Toussaint-Duplessis a contribué, plus que personne, à accréditer cette erreur : « Entre la Brêle... et l'embouchure de la Seine », écrit-il, étaient anciennement situés les peuples de la Gaule que César nomme Caleti. L'espace de terrain que ces peuples occupaient, porte aujourd'hui le nom de Pays de Caux. Et il joint à son ouvrage, comme carte du Pays de Caux, la carte du bailliage.

« Lepecq de la Cloture, qui fit une description géographique de la Normandie, dans son « Traité sur les maladies épidémiques de cette province », se montra meilleur géographe que Toussaint-Duplessis, et, se fondant sur l'étude du sol et celle du climat, il retrancha du Pays de Caux la région comprise entre Dieppe et la Brêle, la vallée d'Arques et le Pays de Bray. Bien que les habitants de ces régions aient la même coutume que les Cauchois, il constatait que « leurs mœurs, leurs habitudes, leur constitution même, diffèrent sensiblement ».

« Vivien de Saint-Martin, dans son Dictionnaire Géographique, et Baudrillart, dans son ouvrage sur la France Agricole, ont reproduit en grande partie l'erreur de Toussaint-Duplessis. Le premier comprend dans le Pays de Caux les « Trois arrondissements du Havre, d'Yvetot et de Dieppe ». Baudrillart, en plus de ces trois arrondissements, y comprend encore les cantons de Buchy, de Clères, de Maromme, de Duclair et de Pavilly, dans l'arrondissement de Rouen, et celui de Saint-Saëns dans l'arrondissement de Neufchâtel.

Tels sont donc les résultats des savantes recherches de M. Lecarpentier. Et voici comment il conclut :

« Les savants peuvent bien écrire que le Pays de Caux s'étend jusqu'à la Bresle et qu'il comprend tout le littoral de la Seine-

Inférieure ; les Paysans qui habitent en deçà de la Cailly et de la Varenne, savent bien qu'au delà de la forêt d'Eawy et de Dieppe, il n'y a plus de Cauchois.

« Dans le Pays de Caux, de Vivien de Saint-Martin, et de Baudrillart, il y a, en réalité, considérées au point de vue moral, cinq régions différentes :

« D'abord la région comprise entre Dieppe et le Pays de Bray, à l'Ouest et à l'Est, la Brêle ; Passy, Baudrillart et Joanne l'appellent « Le Petit Caux ». Cette région différente du Pays de Caux, géographiquement, l'est aussi au point de vue ethnique. « C'est une terre plus picarde que normande », comme l'a très justement noté M. l'abbé Cochet. Les habitants n'ont ni le même parlé, ni les mêmes coutumes que les Cauchois. Lorsqu'ils parlent avec les paysans des cantons situés à l'Ouest de Dieppe, ils leur disent : « Vous autres, Cauchois », ceux-ci leur répondent : « Vous autres, Picards ».

« Le pays compris entre la vallée de Bray et la limite occidentale de la forêt d'Eawy forme la seconde région. Les habitants ont la prononciation brève des Picards, mais leur mentalité ressemble à celle des Cauchois ; néanmoins, ils ne se considèrent pas comme Cauchois.

« La troisième région qui comprend le canton de Buchy, la partie orientale de celui de Clères jusqu'à Cailly, le canton de Maromme et la partie du canton de Duclair située sur la rive gauche de Sainte-Austreberthe, est, suivant l'expression même des habitants, « la région dans l'influence de la ville ». C'est le souvenir du pagus Rodomensis, sur la rive droite de la Seine ; seule, la partie de ce pagus, située sur la rive gauche, a conservé jusqu'à nos jours le nom de Roumois.

« Entre la Varenne, la rivière de Cailly jusqu'à Monville, Barentin, la Sainte-Austreberthe et la Scie, « on est et on n'est pas dans le Pays de Caux ». La prononciation des habitants y est moins traînante que celle des Cauchois du plateau.

« Plusieurs localités de cette région, Saint-Victor, Montreuil portent accolé à leur nom le suffixe en Caux ; au XVIIIème siècle, Longueville et Sierville (près de Clères) le portaient encore couramment.

« Les habitants de cette région ont cependant raison de ne pas se considérer comme de « véritables Cauchois », car le pays entre la Varenne et la Scie est un essart de la grande forêt gauloise, des lambeaux forestiers échelonnés sur la crête qui domine la rive droite de la Scie en témoignent encore, et il ne faisait pas partie intégrante de la civitas calète.

« Le Pays de Caux, incontestable et incontesté, ne commence qu'au delà de la Scie et de la Sainte-Austreberthe. Sur tout le plateau, à l'Ouest, on se dit Cauchois et on est fier de l'être, mais au pied du plateau, entre Duclair et Caudebec « les riverains » prétendent n'être point Cauchois... ».

Pourrions-nous avoir la prétention, après tant de savantes dissertations, de donner au Pays de Caux une délimitation plus précise, ne serait-ce que pour les besoins de notre cause ?

Les Calètes n'avaient certainement pas planté de poteaux frontière. Ils s'arrêtaient à la forêt, de pénétration difficile, qui les encerclait à l'Est et au Sud-Est. Vouloir déterminer la limite exacte de cette forêt, entre la Scie et la Varenne, ou entre la Cailly et la Seine, est absolument impossible.

M. Lecarpentier se base, pour déterminer le Pays de Caux, sur les caractéristiques de ses habitants. Il veut définir le contenant par le contenu, mais cela ne représente pas un critérium.

Sur quels caractères ethniques ou anthropologiques assez marqués, pourrait-on se baser pour affirmer que les habitants de tel village ne seraient plus Cauchois, alors que le seraient ceux du village voisin ? M. Lecarpentier, d'ailleurs, reste vague : « Le Cauchois, dit-il, se reconnaît à un ensemble de particularités qui le distinguent plutôt qu'à une particularité déterminée. »

Il y aurait peut-être le langage et l'accent, mais ceux-ci ne se différencient-ils pas déjà d'une vallée à l'autre, et même d'une commune à sa voisine, dans les endroits les plus incontestablement cauchois ? D'ailleurs, ce pauvre patois ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Et encore, différencierait-on le Cauchois pur du métis de Cauchois, le quarteron de l'octavon de Caux, que cela ne nous fixerait pas sur la frontière géographique à attribuer à leur pays.

Georges Dubosc s'en tire en citant le bon vieux poète Sarazin et en concluant avec lui que le plantureux Pays de Caux se reconnaît à ce qu'il est le Pays de Cocagne.

Nous y souscrivons volontiers, mais encore ? Cela ne lui fournit pas une frontière.

Notre éminent ami, M. l'abbé Le Ber, curé de Veules-les-Roses, chercheur scrupuleux de toute l'histoire locale, nous apprend qu'un certain nombre de curés ayant desservi successivement des paroisses situées à l'Ouest et à l'Est de la Scie ont été frappés par les différences de coutumes et de mentalité chez leurs paroissiens, suivant qu'ils habitaient en deçà ou delà de cette rivière.

C'est ainsi, me dit-il, que dans le doyenné de Longueville, nous distinguons bien deux sortes de paroisses : les plus chrétiennes sont à l'Ouest de la Scie, les moins chrétiennes à l'Est. Or, il se fait qu'anciennement, en deçà de la Scie on était dans un doyenné de Caux, au delà dans l'archidiaconé d'Eu.

Les anciennes subdivisions religieuses avaient dû, elles aussi, être établies sur des traditions très anciennes, et le fait que l'archidiaconé du Petit Caux, qui comprenait les doyennés de Canville, Brachy et Bacqueville, s'arrêtait à la Scie, tend à prouver qu'au delà, on ne se considérait plus en Pays de Caux.

Remarque fort judicieuse appuyant la thèse de la Scie frontière.

Ne pourrait-on pas essayer de la déterminer, cette frontière, par des déductions logiques ? Hélas, cela ne présenterait pas non plus la moindre garantie historique !

Raisonnons, cependant :

De tous temps, et de nos jours encore, les frontières naturelles des états sont fixées soit par le cours des rivières, soit par les lignes de partage des eaux, sur les crêtes les plus élevées séparant deux bassins fluviaux. Or, la région des Calètes est bien limitée par une ligne de plateaux élevés qui, commençant au-dessus du Trait, sur la Seine, et, se dirigeant vers Limésy et Bosc-le-Hard, dominent les sources de deux réseaux fluviaux opposés, savoir : au Sud, les affluents de la Seine, l'Austrebertbe, la rivière de Cailly, la rivière de Clères ; au Nord, les rivières maritimes, la Saâne, la Vienne, la Scie et la Varenne.

Faudrait-il faire passer la frontière sur les cotes les plus élevées ? « Mais, nous écrit M. Humbert, la ligne de partage des eaux donnée sur la carte du service départemental vicinal, dressée en 1924 ne forme pas la limite du Pays de Caux et du Vexin roumois. Cette limite passe de 5 à 10 kilomètres plus au Nord ».

« Beautot, Fresnay-le-Long, Etaimpuis, Grigneuseville, Cottevrard et Bosc-Bérenger, bien que situées sur le versant des rivières maritimes font partie du Vexin roumois. »

Pourrait-on déduire quelque chose de l'existence d'une voie romaine dont l'abbé Cochet a relevé les traces et dont certains noms nous ont conservé le souvenir entre Scie et Varenne : La Chaussée, Le Catelier, voie qui était, paraît-il, jalonnée de vigies au-dessus des sources de la Scie, au camp de la Bouteillerie, cité par M. de Vesly et dont nous avons parlé plus haut, important oppidum établi par les Romains sur l'emplacement d'une forteresse plus ancienne et position charnière où la frontière descendant du Nord tournait brusquement vers le Sud-Ouest ?

Faut-il faire un rapprochement étymologique entre la Bouteillerie et Bouteilles, lieux d'aboutissement Nord et Sud de la frontière Calète sur la Scie ?

En tout cas, il est impossible de ne pas en faire un entre Limésy et Limes (cité de Limes à Dieppe) dont le sens précis de « limes », frontières, est significatif. Une dernière remarque peut être faite relativement à la désinence des noms de communes qui se terminent en « ville » ou en « court » suivant que nous sommes à l'Ouest ou à l'Est de la Scie. Dans le Pays de Caux une seule terminaison en « court », Héricourt-en-Caux, et quelques hameaux (Boncourt.....), alors que de l'autre côté de la Scie les désinences en « court » abondent (Ancourt, Glicourt, Guilmécourt, Graincourt, Bradiancourt, Grandcourt, Quièvrecourt, Dancourt, Ellecourt, etc...) et qu'entre Scie et Varenne on ne trouve qu'une seule désinence en ville : Tourville-sur-Arques. **Faut-il y voir la preuve que cette rivière partageait deux dialectes, donc deux tribus, et que là était leur frontière commune ?**

Peut-on encore essayer de préciser l'endroit où aboutissait la frontière des Calètes sur la mer ?

« Au Sud-Ouest du bourg d'Arques, dit M. de la Morandière, s'avance une étroite et haute bande de terre, dernière ramification du plateau de Caux, isolée d'un côté par la vallée où se réunissent la Varenne et la Béthune, de l'autre par une gorge profonde, qui la sépare de la colline voisine ».

Il semble prouvé qu'autrefois la Varenne, au lieu de se confondre avec la Béthune et l'Eaulne pour former la rivière d'Arques, avait son embouchure particulière au port d'Ouest de Dieppe, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui le théâtre et la petite rue encore appelée rue du Port d'Ouest.

L'espace situé entre les deux embouchures du Port d'Ouest et du Port d'Est (Porduet, Pollet) devait être une sorte d'interland, de delta (deep : canal ou rivière profonde en flamand et en hollandais), la ville de Dieppe elle-même ne datant guère que du XIème siècle.

Au moyen-âge, le plateau à l'Ouest de Dieppe était appelé le Mont de Caux et le souvenir de cette dénomination persiste encore de nos jours. Cela signifiait, selon toute probabilité « le mont bornant le Caux », ce mont dont le versant Est touche au château de Dieppe et dont le versant Ouest s'abaisse rapidement jusqu'à l'embouchure de la Scie, à Pourville.

Tout semble donc militer en faveur de la thèse fixant la frontière des Calètes, sur le cours de cette rivière, ou sur les crêtes la dominant à l'Est : Mont de Caux, Bouteilles, vers l'embouchure, Montreuil-en-Caux, La Bouteillerie, vers la source.

Agirons-nous en Cauchois, spécialiste du ni-oui ni-non, en ne tirant pas de conclusion absolue et en nous contentant d'un exposé paraissant très complet mais n'aboutissant qu'à une frontière Est des Calètes probable et approximative ? Nous croyons pourtant que là est la vraie conclusion scientifique et qu'il faut savoir se contenter du maximum de probabilités quand on ne peut pas obtenir la certitude.

Notre conclusion est donc que la limite du Pays de Caux passe sur les hauteurs dominant tout le cours de la Scie, à l'Est, depuis son embouchure jusqu'à sa source, pour de là, suivre approximativement la ligne de partage des eaux entre les sources de la Scie et celles de l'Austreberthe, longer cette rivière à l'Ouest et s'en écarter progressivement pour aboutir à la Seine à peu près à la limite des cantons de Duclair et de Caudebec, laissant le premier (Duclair) dans le pays de Rouen et englobant le second (Caudebec) dans le Pays de Caux.

Maintenant nous n'interdisons pas à plus savant que nous d'être d'un avis différent. Nous nous sommes fait une opinion que nous croyons solidement étayée, sinon sur des preuves absolues du moins sur de fortes probabilités : nous l'exposons, nous la défendons, à charge par celui qui voudrait la démolir de nous fournir les preuves du contraire.

## SON HISTOIRE

Ceci dit, passons à l'histoire du Pays de Caux, dont nous ne pourrons évidemment donner qu'un résumé très succinct en nous excusant de la sécheresse que va présenter une simple énumération de faits que nous situerons dans un grand canevas d'Histoire de France.

Le seul renseignement que nous possédions sur les Calètes est qu'ils fourniront 10.000 hommes à la Ligue des Gaules contre Jules César en l'an 697 de la fondation de Rome (54 avant Jésus-Christ). Un de leurs chefs nommé Corue ou Carrée, résista longtemps aux Romains après la défaite de Vercingétorix.

Puis un plongeon dans la nuit des temps pendant lequel on ne trouve mention que des chasses colossales des rois mérovingiens, Kildebert, Klotaire I[er] et Klotaire II, en forêts de Brotonne et Silveison, pendant les séjours qu'ils faisaient dans leur château de Vatteville sur la rive gauche de la Seine, bâti sur l'emplacement du vieux fort romain d'Aurelanum.

C'est seulement au Xème siècle que l'on retrouve, dans les vieux chroniqueurs, les premières mentions nominales concernant les nobles cauchois.

Pendant cette période, les descendants des grands chefs Calètes avaient contracté des alliances avec ceux des compagnons de Hrolf, entre lesquels ce premier Duc Normand avait distribué les terres après sa conquête du pays.

Lorsqu'on remarque combien de noms de l'ancienne noblesse normande ont leurs homonymes à la fois dans la Haute et dans la Basse-Normandie, et combien de villages portent le même nom dans chacune de ces deux contrées, on reconnaît que lors du partage de la Neustrie, fait par Rollon entre lui et ses compagnons d'armes, il leur avait donné des terres dans les différentes parties de la province.

C'est ainsi, par exemple, que les barons du Bec avaient eu dans leur lot des terres considérables à la fois dans le Pays de Caux (Bec-Crespin) dans le Roumois (Bec-Hellouin) et dans l'Auge (Orbec).

Pour défendre leurs domaines, ces nouveaux possesseurs avaient construit des castels, des «maisons fortes», un peu partout, à l'embouchure ou à la source des rivières, sur les hauteurs de la Seine, sur les mottes des anciens forts romains.

Les premiers ducs bâtirent leur palais de Fécamp, puis leur résidence de Lillebonne sur l'emplacement d'un castrum gallo-romain. C'est dans ces deux châteaux qu'ils aimaient habiter,

que leurs enfants naquirent, firent souchent et moururent. C'est de là qu'ils essaimèrent pour s'allier aux grands ancêtres de l'épopée cauchoise.

Le jour où le Duc Guillaume I Longue Epée, 2ème duc de Normandie, remporta aux portes de Rouen (Mont-Riboudet) au lieu-dit Pré de la Bataille, une victoire sur quelques-uns de ses vassaux jaloux, son fils Richard naissait au château de Fécamp où il passa les premières années de son enfance. Il devait en faire sa résidence favorite. Etant à Bayeux quand il se sentit frappé de sa dernière maladie, il se fit sans délai transporter à Fécamp où il avait fixé le lieu de sa sépulture. Un cercueil de pierre préparé d'avance pour le recevoir était déposé dans l'église et tous les vendredis rempli de froment qu'on distribuait aux pauvres avec 5 sous d'argent. Sur le point de mourir il fit appeler les grands de son duché, dont son frère Raoul et leur fit reconnaître Richard son fils aîné comme son successeur. Il mourut à Fécamp le 22 août 1026.

En 990, Ausbern, sire de Bolbec, avait épousé la belle-sœur de Richard I$^{er}$ dit Sans-Peur troisième duc de Normandie. De ce mariage naquirent plusieurs enfants : Gaultier surnommé Guiffard ou Giffard d'où sortit la souche des comtes de Longueville et Buckingham ; Luc qui fut sire de Bolbec et Goldfrich père de Guillaume d'Arques dont la fille épousa Guillaume I$^{er}$ de Tancarville.

C'est à Fécamp en 1033 que Robert le Diable, duc de Normandie annonça son départ pour la Palestine aux prélats et aux barons de son duché et leur fit reconnaître pour son successeur son fils Guillaume-le-Bâtard, le futur Conquérant.

En 1040, Richard de Lillebonne était son échanson.

Le duc Guillaume aimait beaucoup à habiter le palais qu'il avait fait construire à Lillebonne. C'est là qu'il se trouvait en 1061, lorsque Robert de Grandmesnil, abbé de St-Evroult-en-Ouche, accusé à tort par des courtisans, voulut se présenter devant lui pour se justifier. Le malheureux abbé était venu exprès de Rome ou, pour éviter la colère du duc, il s'était d'abord réfugié. Il revenait porteur de lettres apostoliques, a lui accordées par le pape Nicolas II et accompagné de deux cardinaux ; mais l'irascible bâtard ayant menacé de le faire pendre s'il se présentait, l'abbé, sachant que chez Guillaume l'effet suivait de près la menace, s'enfuit précipitamment et retourna en Italie. Les deux cardinaux seuls furent reçus au Palais.

C'est dans ce même palais de Lillebonne, que cinq ans après Guillaume proposa pour la première fois aux états généraux de la province, l'expédition qu'il projetait contre l'Angleterre. La séance fut très orageuse. Les évêques, abbés, barons et seigneurs normands refusèrent tous, d'une commune voix, les sacrifices qu'on leur demandait et se retirèrent sans rien accorder. Guillaume parvint cependant à obtenir de chacun d'eux en particulier ce qu'ils lui avaient refusé tous ensemble.

Lorsque l'armée expéditionnaire fut constituée, les Cauchois formaient le 3ème corps où le duc lui-même chevauchait. Et c'est cette phalange d'élite qui se couvrit de gloire, le 14 octobre 1066, à la bataille d'Hastings qui livra l'Angleterre au Duc de Normandie.

On peut alors retrouver dans l'œuvre des vieux chroniqueurs Orderic Vital, Guillaume de Jumièges, Benoît de Saint-More, etc.. et surtout dans le Roman de Rou, de Robert Wace, une foule de noms et constituer une extraordinaire liste de seigneurs cauchois qui se distinguèrent au cours de cette mémorable journée et dont plusieurs furent récompensés par de fastueuses donations du Conquérant.

A propos de la bataille d'Hastings, Guilmeth rapporte que le village d'Hattenville est parfois nommé, dans les vieilles chroniques, Hastings-Villa. Guillaume le Conquérant en aurait bâti l'église ou l'aurait érigée en paroisse pour remercier Dieu de la conquête de l'Angleterre.

Le Conquérant revint souvent visiter son palais de Lillebonne. Il y était en 1071 lorsque l'archeveque de Rouen, Hugues de Bolbec, Adam de Raffetot, Roger Porchet, etc... accoururent lui présenter leurs hommages.

En 1075, Guillaume le Conquérant alla en pélerinage au monastère de St-Victor-l'Abbaye, nouvellement construit, pour y vénérer les reliques du patron des guerriers.

En 1080, le jour de la Pentecôte, ce monarque réunit de nouveau, dans son palais de Lillebonne, tous les prélats, abbés, comtes et principaux seigneurs du duché de Normandie. Dans cette réunion, opérée en présence même du roi et sous la présidence de Guillaume de Corbeil, archevêque de Rouen, furent discutés et approuvés 47 canons de discipline religieuse. Y fut aussi proclamée solennellement la Trêve de Dieu qui défendait les guerres privées pendant 4 jours de la semaine.

En 1083, Fécamp vit arriver dans ses murs le roi de France Henri I$^{er}$ qui venait réclamer l'arbitrage et les secours du duc Robert Courte-Heuze, fils et successeur du Conquérant, contre son frère et sa mère Constance qui lui disputaient le trône. L'annexion du Vexin français à la Normandie fut le fruit de l'accord conclu entre les deux princes dans le monastère de Fécamp.

Les démêlés entre les souverains anglo-normands et les rois de France continueront sous leurs successeurs et 300 ans plus tard aboutiront à la guerre de Cent Ans.

Les musulmans s'étant emparés de Jérusalem, le pape Urbain II chargea Pierre l'Ermite de prêcher la guerre sainte. Au concile de Clermont, en 1095, toute la noblesse chrétienne décida de prendre les armes pour aller délivrer le tombeau du Christ. Godefroy de Bouillon, descendant de Charlemagne, prit la tête

des chevaliers qui, en signe de ralliement, mirent sur leur épaule une croix d'étoffe rouge. Ce fut la première croisade.

Quelle occasion magnifique pour les intrépides guerriers qui, depuis la conquête de l'Angleterre, se morfondaient à l'ombre de leurs donjons ! Le duc de Normandie se croisa, et, avant de partir, remit son duché en gage à son frère Guillaume d'Angleterre, qui lui avait fourni des subsides.

Les seigneurs Cauchois, qui avaient suivi le père à Hastings, suivirent le fils en Terre Sainte, eux ou leurs descendants, parfois même deux ou plusieurs de la même famille.

On trouve ensuite dans l'Histoire, au cours des guerres et des autres croisades, les relations de quelques faits d'armes à l'actif des seigneurs cauchois.

Henri des Ferrières, seigneur de St-Aubin-sur-Mer combattit à Tinchebray aux côtés du Duc Robert Courte-Heuze ; il fut fait prisonnier au château de Cardiff et se racheta par rançon.

Le baron d'Esneval, seigneur de Pavilly accompagna le roi Louis VII à la 2ème croisade, avec le seigneur de Fontaine-le-Dun, le sire de Gerponville et Gauthier d'Yvetot.

C'est pendant cette croisade que le seigneur de Fontaine-le-Dun nommé Isambart de Tourneroche sauva la vie au roi de France prêt à succomber sous les coups des sarrazins. Le roi voulut qu'en souvenir de ce haut fait Isambart fit peindre sur son écu un bras sortant de derrière une roche (Tourneroche) et y ajoutât une fleur de lys avec la devise « Honori et virtuti ». Les armes figurent encore sur deux tableaux très anciens dans l'église de Fontaine-le-Dun.

C'est également au retour de la 2ème croisade que Louis VII accorda à Gauthier d'Yvetot, en remerciement des immenses services qu'il lui avait rendus, des privilèges si considérables que par la suite, ce seigneur put se permettre de prendre le titre de roi dont il avait toutes les prérogatives.

En 1191, pendant la 3ème croisade, les sires de Blosseville et de Canville se battirent aux côtés de Richard Cœur-de-Lion quand celui-ci vainquit le Sultan Saladin, près d'Antipatrides en Syrie. Les seigneurs de Theuville et de Tancarville étaient aussi de l'expédition ; ce dernier mourut en Terre-Sainte. Y fut également Eustache de Pardieu, seigneur d'Avremesnil.

Le Seigneur de St-Valery s'y distingua particulièrement et en reconnaissance de ses services, 7 ans plus tard, Richard Cœur-de-Lion ayant pris et saccagé la ville de St-Valery-sur-Somme apporta lui-même à St-Valery-en-Caux les précieuses reliques du patron de ces deux villes.

Quelques années après la croisade, le seigneur Robert de Villequier fut nommé « bailly ou gardien des juifs ».

Le seigneur Guillaume de Barentin était alors fauconnier de Philippe-Auguste et devait lui fournir en hommage de quoi harnacher trois chevaux.

L'amitié de Richard Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste ne dura pas. Celui-ci, rentrant le premier de Terre-Sainte, en 1191, envahit les terres de Richard, bien qu'il eut juré de ne pas y toucher, et s'empara notamment du château d'Arques.

Le duc, débarqué en Angleterre en 1194, passa aussitôt en Normandie et fit au roi de France une guerre sauvage.

Richard Cœur-de-Lion vint assiéger Arques à la fin de 1194. Mais il fut mis en fuite par Philippe-Auguste qui avait rassemblé plus de 600 chevaliers. Peu après, il tailla en pièces l'arrière-garde française dans un bois près de Dieppe et força le château d'Arques l'année suivante.

Dix ans plus tard eut lieu le rattachement du Duché de Normandie à la Couronne de France et la plupart des seigneurs normands, possédant d'immenses fiefs aussi bien en France qu'en Angleterre, eurent le droit d'opter. Les Cauchois furent divisés pour prendre parti. Ceux d'entre eux qui devaient rester en Angleterre vendaient leurs biens normands et c'est surtout dans le Pays de Caux que ces mutations avaient lieu. Le roi entretenait la pensée que le caractère français allait s'y développer au dépens de l'anglais, mais beaucoup de coutumes normandes importées d'outre-manche, beaucoup de noms propres, beaucoup de mots même persistèrent et l'on en retrouve encore aujourd'hui bon nombre dans le patois cauchois.

Cependant, l'empereur d'Allemagne Othon, profitant des dissensions entre le roi et son grand vassal normand, envahit la France par le Nord, tandis que Jean sans Terre pour se venger, l'attaquait au Sud en débarquant à La Rochelle.

C'est alors que Philippe-Auguste appela à lui tous les barons fidèles ainsi que les milices communales, réalisant pour la première fois sous son autorité la véritable unité nationale de la France.

Dans un grand élan les vassaux cauchois accoururent au secours de leur roi et se portèrent vers les Allemands qu'ils battirent le 25 juillet 1214 à Bouvines, où l'on vit le seigneur de St-Valery « tenir la lance haulte et l'épée ferme au poing », l'abbé de Fécamp se battre au milieu de ses hommes d'armes et Guillaume de Tancarville « porter lui-même sa bannière au plus épais des Allemands ». Puis se retournant sur Jean sans Terre, ils taillèrent son armée en pièces à la Roche aux Moines, consacrant par cette victoire le rattachement du duché de Normandie au royaume de France, en oubliant toutefois de réclamer les îles anglo-normandes restées depuis en possession de la Couronne d'Angleterre.

Le roi de France décida alors que son fils aîné, le dauphin porterait toujours le titre de duc de Normandie.

A la dernière croisade (1270) on remarqua Guillaume du Bec, connétable héréditaire de Normandie, Jean Mallet sire de Graville, le sire de Longueil, le roi d'Yvetot et le seigneur de Tancarville qui y mourut de « male peste ».

Philippe d'Auxy, seigneur du Bourg-Dun, fut armé chevalier par Saint-Louis à Tunis.

Le règne du fils de St-Louis, Philippe III le Hardi (1270-1285) ne semble pas avoir marqué dans les annales cauchoises. On y signale cependant comme « un des normands qui porta le plus haut la gloire de la patrie en ce siècle là » le baron d'Harcourt, seigneur de Lillebonne et de Cailleville, qui se distingua dans une campagne aux Pays-Bas pour secourir le duc de Brabant contre le Prince de Luxembourg.

Pendant le règne de Philippe IV le Bel, fils et successeur de Philippe III on signale qu'en 1295 le même seigneur de Cailleville ayant frêté plusieurs vaisseaux au Port-Navarre de Saint-Valery-en-Caux, alla saccager Douvres et força les Anglais à signer la paix. Chef de Caux et Leure fournirent 30 nefs, Etretat 13, Veulettes 6, Fécamp 6 et Dieppe 47.

Mais les deux périodes principales pendant lesquelles le Pays de Caux fut un des premiers théâtres où se déroulèrent les faits de l'Histoire furent la Guerre de Cent-Ans et les Guerres de Religion.

On appelle Guerre de Cent-Ans une longue phase de guerres qui dura en réalité 116 ans, de 1337 à 1453.

Le Pays de Caux fut l'un des principaux témoins de cette lutte interminable entrecoupée de courtes trèves. Ses châteaux furent pris et repris, ses seigneurs combattirent sur terre et sur mer, prirent part à toutes les rencontres, s'illustrèrent de mille façons, moururent sur les champs de bataille. Il faudrait écrire un gros volume pour raconter les faits d'armes qui se déroulèrent en Pays de Caux et toutes les prouesses accomplies par les Cauchois. Les chroniques abondent en longs récits touffus, narrations de batailles, relations d'aventures, d'évènements, de péripéties, d'anecdotes.

Nous avons tenté de classer chronologiquement les faits les plus importants de cette période historique en tant qu'ils se rapportent à la geste de Caux.

L'énumération que nous allons en donner sera forcément décousue, ces faits n'ayant entre eux aucun lien de dépendance directe.

Essayons d'abord d'en brosser le décor panoramique.

Si Calais fut la première et la dernière tête de pont possédée par les Anglais en France, Harfleur fut la deuxième et l'avant-dernière.

« Souverain port de Normandie cité maritime de capitale importante au moyen-âge, place de guerre et arsenal », Harfleur fut le pivot de la Guerre de Cent-Ans au Pays de Caux. Les Anglais tenaient essentiellement à la possession de cette place bien

pourvue de tout ce qu'il fallait pour abriter et approvisionner une flotte de guerre, à une époque où Le Havre n'existait pas encore.

Dans ses environs immédiats, Leure, Graville et Montivilliers eurent de sanglantes journées. Les ports de Fécamp et de Saint-Valery se virent âprement disputés par les belligérants. Sur la Seine, Caudebec, Saint-Wandrille et Maulévrier subirent de durs assauts. Et entre ces différents points tout le plateau de Caux fut le théâtre général des opérations : Valmont, Les Loges, Tôtes, Longueville, Torcy, le Val de Dun, connurent tour à tour le fracas des mêlées.

Entre temps les seigneurs cauchois, dans les rangs des armées du roi, se distinguèrent sur d'autres champs de bataille, de Calais au Mont Saint-Michel, ainsi qu'en de terribles combats navals.

Donc, en 1337, le roi d'Angleterre, Edouard III, déclara la guerre au roi de France Philippe VI. Chez les Cauchois le goût de l'aventure se réveilla. Dès cette même année Richard roi d'Yvetot prit la tête d'une « Ligue des seigneurs Normands contre les Anglais ». On soumit au roi un projet de « reconquête de l'Angleterre » et on se mit à construire une flotte.

Dès 1338, plusieurs navires étaient armés à Harfleur pour le service du roi. C'est en cette occasion qu'est mentionnee pour la première fois en France la poudre à canon. Cette flotte, après s'être emparée des îles anglo-normandes, cingla vers les côtes anglaises et rencontra dans la baie de l'Ecluse, le 23 juin 1340, les navires d'Edouard III.

Guillaume de Gromesnil, seigneur de Saint-Romain-de-Colbosc engagea brillamment cette bataille qui devait se terminer de façon désastreuse.

Voici comment L. Guérin raconte l'affaire : « Un des vaisseaux anglais tout chargé d'écuyers qui voulaient en ce jour gagner les honneurs de la chevalerie vint s'engager le premier contre la nef La Riche, de Leure, qui avait pour maître et seigneur un vaillant homme du nom de Guillaume de Gromesnil. On en vint sur le champ à l'abordage et le vaisseau anglais fut pris avec tous ceux qui le montaient ».

Mais hélas, les navires d'Edouard III, beaucoup plus nombreux que ceux du roi de France, les détruisirent jusqu'au dernier.

Le vaisseau des Dieppois : « Le Jacques » soutint un combat toute la nuit contre plusieurs nefs anglaises et ne devint leur proie que lorsqu'il n'eut plus un seul être vivant pour le défendre.

Pierre d'Etelan combattit avec une grande intrépidité à la bataille de l'Ecluse. Resté seul sur son navire, il était entouré de morts : « bien occit de sa main plus de cent Anglais, dit un ancien auteur, mais par force par derrière, il fut mort et occis ».

Ce fut une boucherie épouvantable. Les Français perdirent près de 20.000 hommes et les îles anglo-normandes redevinrent anglaises. On signa une trève qui dura peu.

En effet, en juillet, Robert d'Houdetot, capitaine du navire « Nostre Sire le Roy » ramena contre les Anglais 25 vaisseaux échappés au désastre et contraignit l'ennemi à rebrousser chemin.

Et le 25 septembre une expédition partie du Chef-de-Caux battit les marins d'Edouard III et revint au port de Leure, toujours sous le commandement de Robert d'Houdetot.

Le sieur de Masseville parle d'un autre combat naval qui eut lieu vers le même temps, au cours duquel une flotte partie de Dieppe s'empara du fort de Southampton, y enleva des richesses dont elle chargea ses vaisseaux, tailla en pièces une partie des habitants et revint à Dieppe faire le partage du butin ». Elle remenait un gros navire chargé de laine, « le Christophe ».

Cependant, en 1340, le roi d'Angleterre avait débarqué avec des troupes dans les Flandres, où le roi de France le rejoignit accompagné d'une armée de chevaliers « où il y avait grand foison de nobles de Normandie ».

Edouard III fut battu à Tournay où brillèrent les sires de Bailleul, de Bréauté et de Maulévrier, puis à Cambray où se distinguèrent les comtes de Longueville et de Harcourt. Finalement le roi d'Angleterre « s'en retourna dans son païs sans avoir pris une seule ville de France ».

En 1345, Geoffroy d'Harcourt, seigneur de Lillebonne et autres lieux trahit le roi de France et se réfugia en Angleterre. Edouard III, guidé par lui, débarqua à Saint-Waast la Hougue, pilla le Cotentin et le pays d'Auge et battit le roi de France à Crécy, où le prince de Galles, le fameux Prince Noir « gagna ses éperons » le 26 août 1346.

Le sire de Maulévrier avait suivi Geoffroy d'Harcourt dans sa défection ; il fut réintégré avec lui dans ses biens et privilèges, mais le roi leur en garda rancune.

Philippe VI mourut en 1350. Son fils Jean II le Bon lui succéda et, dès son avènement nomma Robert d'Houdetot grand maître des arbalètriers de France.

C'est alors que Charles le Mauvais, roi de Navarre, arrière petit-fils de Philippe le Hardi se crut autorisé à revendiquer à son tour la couronne de France.

En 1354, Jean le Bon donna la Normandie en apanage à son fils Charles (le dauphin, futur Charles V) qui voulut incontinent, y lever des taxes nouvelles. Les Normands se fâchèrent, invoquèrent la Charte ; Charles le Mauvais, qui ne négligeait aucune occasion de montrer de l'hostilité au roi de France, les soutint.

Le dauphin chercha à amadouer le roi de Navarre et lui offrit à Rouen un somptueux banquet où, avec le roi de France, assistèrent de nombreux seigneurs du Pays de Caux.

Au dessert, des hommes à la solde du roi envahirent la salle et saisirent pour les mettre à mort plusieurs convives dont le comte d'Harcourt et le sire de Maulévrier qui furent suppliciés au Champ du Pardon,, expiant ainsi leur traitrise de naguère.

Le roi de Navarre fut enfermé au château Gaillard. Ce que voyant, ses partisans se jetèrent dans les bras d'Edouard III qui débarqua de nouveau en Normandie s'emparant de Saint-Valery-en-Caux, alors que son fils le Prince Noir débarquait en Guyenne et battait Jean le Bon à Poitiers le 19 septembre 1356. Un seigneur de Longueil y fut tué et le roi de France fait prisonnier, fut emmené à Londres ainsi que les comtes de Graville, de Longueville et de Tancarville et plus de quinze cents gentils hommes.

Le dauphin Charles essaya d'organiser la résistance et créa les milices bourgeoises dont Guillaume de Blangues, sire de Beuzemonchel reçut le commandement en même temps que ceux de la forteresse Sainte-Catherine et du château de Rouen.

Des comités se formèrent un peu partout pour réunir les fonds nécessaires à la rançon du Roi. Un acte qualifie le Cauchois Louis Regnault de « receveur des impositions de la Vicomté de Caudebec pour la Rédemption du Roi ».

Charles le Mauvais, libéré contre rançon, se rejeta dans la lutte, secondé par de nombreux seigneurs cauchois, dont il avait naguère soutenu les revendications. Il s'empara du château de Longueville et s'y installa. La « Chronique des quatre premiers Valois » rapporte ainsi le fait :

« Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, les sires de Bacqueville et d'Estouteville et Regnault de Bracquemont, allèrent mettre le siège devant le châtel de Longueville-en-Caux que tenait Monseigneur d'Artois. Et le roi de Navarre tint tant le siège devant ledit châtel qu'il le prit ».

Charles le Mauvais reçut alors la promesse des gentilhommes cauchois qu'ils ne se retourneraient pas contre lui. Cependant, continue la Chronique, « Baudran de la Heuze, amiral de France, les nobles du Pays de Caux et ceux de Rouen firent une chevauchée à Longueville et coururent la terre du Navarrais. pillèrent la ville de Longueville, prirent les Navarrais qu'ils trouvèrent dehors le fort et occirent aucuns ».

Dans le même temps, les milices bourgeoises commandés par Jacques Le Lieur capitaine de la ville de Rouen, chassèrent les Anglais de Saint-Valery-en-Caux après une lutte acharnée. Mais ceux-ci occupaient toujours de nombreuses positions et la guerre contiua jusqu'à la mort du roi Jean le Bon toujours prisonnier en Angleterre, qui succomba en captivité en 1364. Avant de mourir il fit son testament et désigna le comte de Tancarville au nombre de ses exécuteurs testamentaires, avec les évêques de Séez et de Beauvais. Le dauphin devint Charles V (que l'on surnomma le sage c'est-à-dire le savant) et continua à

mener la guerre contre Charles le Mauvais. Il eut la chance d'être secondé par un admirable capitaine breton Bertrand du Guesclin qui, le jour même de son sacre, 23 mai 1364, « lui donna de nobles étrennes » en battant le roi de Navarre à Cocherel.

Robert de Villequier fut tué à cette bataille ainsi que le seigneur de Béthencourt (Grainville). Un seigneur de Riville tomba à celle d'Auray.

Peu après la bataille de Cocherel, le roi fit son entrée à Rouen et il y récompensa Bertrand du Guesclin en le nommant maréchal de Normandie et en lui donnant le duché de Longueville « à condition de l'enlever au roi de Navarre qui le possédait ». Du Guesclin « y marcha aussitôt avec quelques troupes, en chassa les navarrois et s'en rendit maître »

Harfleur était toujours le but principal de l'effort des Anglais.

En 1369, ceux-ci venant une fois de plus d'assiéger ce port sans résultat « prirent leur retour, dit Froissart, parmi la terre du seigneur d'Estouteville (Valmont) qu'ils n'aimaient mie et l'ardirent et exillièrent (brûlèrent et ravagèrent) tout ou en partie ».

Un détachement de la même armée anglaise vint « assaillir Montivilliers, dit un ancien auteur, mais Baudran de la Heuze amiral de France et cent hommes d'armes avec ceux de la ville se défendirent très bien ».

En 1375, Guy d'Houdetot servit avec zèle le roi Charles V qui lui octroya une gratification de 60 livres Tournois (le roi lui-même avait été son tuteur et devait dix ans plus tard le nommer bailly de Rouen).

La même année les Cauchois de Blainville, d'Estouteville, d'Esneval et de Graville, sous les ordres de du Guesclin, firent une irruption à Jersey. En réponse, les Anglais au nombre de 40.000 descendirent à Calais ou du Guesclin les rejoignit et ne cessa de les combattre.

En 1377, le port d'Harfleur reçut des vaissaux du roi de Castille. Les débris d'une flotte française, dispersée devant Calais, étant venus s'y joindre, on projeta une descente en Angleterre.

Les Anglais la prévinrent et l'an 1378, le jeudi d'avant la Pentecôte, le comte d'Arondel, à la tête de plus de 100 navires de guerre, vint avec plus de 2.000 combattants assaillir Harfleur. « En la ville était Mgr de Blainville, qui alors n'avait pas plus de cent lances de la chevalerie de Caux, qui très vaillamment défendirent Harfleur à porte ouverte. Et là eut belle escarmouche et fort cliquetis de glaives et fort assauts de traits de part et d'autre ».

Le vieux chroniqueur signale ensuite parmi « les mieux faisants » les seigneurs de Bacqueville, d'Auzebosc, d'Hermanville et de Rames « et Arondel vint avec de si grosses troupes que les dessus dits Français se retirassent dedans Harfleur. Les arbalètriers eurent la moult grand métier, et moult navrèrent (tuèrent beaucoup) d'Anglais. Lors fut la retraite sonnée, et s'en retournèrent les Anglais sur leur flotte ».

Quatre ou cinq jours après, le seigneur d'Arondel débarqua de nouveau devant Harfleur et provoqua le connétable de France à une bataille. La proposition fut accueillie pourvu que le combat fut livré à 7 lieues de la mer, ce que les Anglais ne voulurent jamais accepter. Alors les seigneurs de Graville, de Bacqueville « et bien huit vingts (160) lances des dits chevaliers et écuyers de Caux parsuirent (poursuivirent) les Anglais jusque en la mer. Et là eut trois chevaliers anglais qui firent beau fait d'armes à recueillir leurs gens. Et entrèrent les derniers en leur navire, puis se retirèrent les dits Anglais et se boutèrent dedans la mer ».

Entre temps, du Guesclin parvenait à chasser les Anglais de la plupart des forteresses où ils s'étaient réfugiés. Par une suite de petits combats, entre 1370 et 1379, il s'emparait des provinces gardées en France par Edouard III et l'on signait une trêve de 2 ans pour reprendre haleine.

Au cours de l'un des derniers combats qui eut lieu dans le Cotentin le 4 juillet 1379 au Pastoy des Bois, les sires de Torcy furent parmi ceux qui « se battirent à coups de hache et d'épee avec la dernière fureur ».

Du Guesclin possédait à Anneville-sur-Scie une châtellenie comportant une maison forte considérable appelée Mesnil-Haquet. Il la donna à Jean d'Estouteville et, après une victoire remportée par celui-ci sur les Anglais, cette terre prit le nom de Charles-Mesnil en l'honneur de Charles V.

Edouard III et le Prince Noir moururent pendant la trêve. Du Guesclin et Charles V succombèrent eux-mêmes en 1380. Les Anglais ne conservaient en Normandie que Cherbourg qui leur avait été livré par Charles le Mauvais. Ils avaient complètement évacué le Pays de Caux

La trêve avait à peine pris fin que, dès 1382, les Normands équipèrent des vaisseaux à Harfleur et allèrent attaquer la flotte anglaise commandée par Spencer « Et eut fort combats d'un costé et d'autre et finalement les normands eurent victoire et furent les Anglais déconfits ». Il y eut 200 anglais de tués et un grand nombre de faits prisonniers parmi lesquels Spencer, leur amiral. « Leurs vaisseaux se trouvèrent chargés de tant d'argent et de si précieuses marchandises que nos armateurs en furent enrichis d'une manière incroyable ».

En 1391, le roi de France racheta le comté de Longueville à Olivier du Guesclin, frère et héritier de Bertrand.

En 1392, un arrêt de l'Echiquier confirma au seigneur d'Yvetot son titre, inutile mais flatteur, de roi.

En 1392, à 24 ans, le roi devint subitement fou en traversant une forêt du Maine ou un « grand homme nuds pieds et tout delabré, se lança d'entre les arbres » et saisit la bride de son cheval en criant « Noble roi ne passe plus outre, tu es trahi ». Le roi mit la main à l'épée, se jeta contre les siens, en tua ou blessa plusieurs. Son chambella Guillaume Martel, « Chevalier de Normandie, lequel le roi aimoit moult » le saisit par derrière et l'arrêta. C'était le seigneur de Bacqueville.

D'autres auteurs prétendent que celui qui maîtrisa le roi fut le sire de Beuzemonchel (seigneur de Bernières).

En l'an 1400, une demoiselle de la maison d'Esneval épousait Gauvain de Dreux, descendant direct du roi Louis VI, et à cette occasion de joyeuses danses se faisaient sous le chêne d'Allouville alors âgé de 500 ans.

C'est à cette époque qu'eut lieu le premier grand voyage du seigneur cauchois Jean de Béthencourt à qui revint la gloire d'avoir inauguré l'ère des navigations lointaines. Béthencourt était seigneur de Grainville-la-Teinturière et fut chambellan des rois Charles V et Charles VI. Accompagné des seigneurs d'Auzebosc, d'Auzouville, de Bracquemont et de Berneval, il quitta son château de Grainville et se rendit à la Rochelle où il s'embarqua le 1er Mai 1402. Au bout de 80 jours de voyage, ayant fait escale à Cadix, il arriva en Juillet aux Iles Fortunées, aujourd'hui les Canaries, dont le roi se soumit à ses armes.

Après deux ans de conquêtes, Béthencourt revint en France pour chercher des secours en hommes et en argent. De grandes fêtes lui furent offertes dans son château de Grainville et, dit son historiographe, « quand toutes les réjouissances furent terminées, les nobles invités prirent congé dudit seigneur, lequel, avant de les quitter, leur fit savoir que, le plus tôt possible, il retournerait en Canare avec le plus de gens du pays qu'il pourrait.

« Plusieurs gentilhommes présents s'offrirent, notamment Richard de Grainville, seigneur du Hanouard et Jean de Bosville, lesquels furent acceptés ainsi que plusieurs autres chevaliers. Bientôt après tout le pays sut que Monseigneur de Betencourt voulait emmener avec lui gens de tous métiers, gens mariés et à marier. Il s'en présenta jusqu'à trente chaque jour qui s'offraient sans demander aucuns gages même il y en avait qui étaient contents de porter leurs provisions de vivres. Ledit seigneur ne prit que des gens de bien, il réunit 160 hommes, il y en eut onze de Grainville, trois de Bosville, et les autres étaient du Hanouard, de Beuzeville et de quelques autres villages des environs.

« Béthencourt manda à tous ses amis et voisins qu'il partirait le quinzième jour de mai et que le premier jour du même

mois, il paierait sa bien-allée. Les chevaliers et gentilhommes se trouvèrent à jour dit au château de Grainville, et là furent reçus dudit seigneur qui leur fit grande chère ; il y eut moult dames et demoiselles, et dura la fête et la chère trois jours accomplis !

« Et au quatrième jour, le dit seigneur partit de Grainville et s'en alla attendre ses compagnons à Harfleur. Le sixième jour, tous furent réunis, et, trois jours après, ils se mirent en mer et eurent vent à désir ». C'était le 9 Mai 1405.

C'est donc à des Cauchois que revient l'honneur d'avoir, les premiers, colonisé les Canaries.

Il serait trop long de raconter ici les conquêtes et les aventures de Béthencourt et de ses compagnons, ses voyages en Espagne et à Rome et son retour au Pays de Caux où, brisé par les fatigues de sa longue carrière, il tomba malade et mourut en 1424 en son château de Grainville. Il fut enterré dans l'église de sa paroisse où, en 1851, l'abbé Cochet fit placer sur un pilier du chœur une pierre commémorative à la mémoire du roi des Canaries.

Mais reprenons l'histoire du Pays de Caux où nous l'avons laissée.

La paix extérieure avait régné pendant près de dix ans, puis la guerre reprit par intermittence et plusieurs coups de mains se produisirent.

La semaine de Pâques de l'an 1404, les deux fils du sire de Bacqueville, accompagnés des seigneurs de Crasmesnil et de Boudeville, passèrent en Angleterre et brûlèrent une ville mais furent pris et obligés de se racheter par rançon.

A la fin de Juillet 1409, les Anglais firent une descente à Fécamp. Ils pillèrent la ville, prirent un grand nombre d'habitants et brûlèrent plus de 200 maisons. Les dégâts causés par l'occupation à Fécamp et dans tout le pays qui en dépendait furent énormes.

Malgré tout cela la paix officielle fut maintenue tant bien que mal jusqu'à la mort du roi d'Angleterre Henri IV qui avait succédé a Edouard III.

Mais Henri V, le nouveau roi, était plein d'orgueil ; il se crut ou se prétendit envoyé par Dieu pour châtier les désordres et péchés que l'on voyait au royaume de France et débarqua à la fosse de Leure (où plus tard fut fondé Le Havre) en Août 1415.

Cette année 1415 fut désastreuse pour les armes françaises. Aussitôt débarqué Henri V se logea dans le prieuré de Graville d'où il investit Harfleur en personne avec une armée de 30.000 hommes, 1.600 navires et du canon.

Harfleur, commandé par le sire de Bacqueville, n'avait que 400 hommes de garnison sous les ordres du brave d'Estouteville. On remarquait parmi ses compagnons les seigneurs de Blainville et d'Hermanville. Jean VII d'Harcourt s'y distingua par sa bravoure. Après environ 40 jours de siège, faute de vivres et de munitions, la place fut forçée de se rendre à discrétion le 22 septembre 1416.

Seize cents familles furent déportées à Calais, chacun n'emportant que cinq sous et quelques hardes. Ceux qui obtinrent de rester dans la ville, n'eurent le droit ni d'acquérir aucune maison, ni d'hériter. Puis Montivilliers tomba au pouvoir des Anglais.

Les deux armées se livrèrent encore un sanglant combat « à peu de distance des murs du château d'Orcher et au midi de l'église de Gonfreville sur le bord de la Seine, où les uns et les autres perdirent 100 hommes ».

Quelques temps après, le connétable Bernard d'Armagnac ayant rencontré un corps de troupes anglaises près du château des Loges, lui tua de 1.800 à 2.000 hommes. Sur le soir, l'ennemi demanda une trêve et, la nuit venue, se retira sans bruit à Harfleur, ce qui fit perdre aux Français tout le fruit de leur victoire.

C'est alors que l'amiral Clignet de Barbent vint cantonner à Caudebec d'où il harcela l'armée anglaise. Il y fut aidé par Roger de Bréauté, sire de Néville, qui mérita par sa bravoure les éloges du Maréchal Boucicaut.

Aussi, après leur victoire, les ennemis se vengèrent-ils par la confiscation des châteaux de Néville et de Bréauté.

A Caudebec, les habitants avaient tendu des chaînes en travers de la Seine pour empêcher les Anglais de remonter jusqu'à Rouen.

Malgré plusieurs tours ajoutées en hâte à la forteresse de Fécamp et en dépit de la valeur de son Abbé Estod, ses défenseurs ne purent empêcher l'ennemi de s'en emparer. Puis Henri V rencontra l'armée française près d'Azincourt où la chevalerie, brillante mais indisciplinée, essuya une sanglante défaite.

Les nobles de Caux eurent à déplorer la mort de beaucoup d'entre eux : les seigneurs de Reuville, de Bacqueville chambellan du roi, de Folleville, de Longueil, Guillaume de Melun, châtelain de Tancarville, de Béthencourt, fils du sire de Grainville, Pierre, Goujeul et Maradas de Rouville, Pierre IV de Vilaines, roi d'Yvetot, Pierre II de Clercy-Bornambusc, et Jean 1er, duc d'Alençon, Seigneur de Cany-Caniel.

Hugues de Saint-Mard, vicomte de Blosseville, partagea volontairement durant 26 ans la captivité de Charles d'Orléans, pris à Azincourt, et lui fut d'un grand secours pour obtenir sa liberté. Jean VII d'Harcourt fut également fait prisonnier et

libéré 2 ans plus tard contre forte rançon. M. Déville cite aussi Jacques de Harcourt, baron de Montgommery. Et nous trouvons par ailleurs Jacques de Rambures, seigneur du Bourg-Dun, Guillaume Martel de Basqueville, porte ariflamme, Guillaume Martel de Longueil, et Denis, Sire d'Offranville.

L'année suivante (1416) le roi d'Angleterre reprit l'offensive et débarqua près de Touques.

En même temps le comte de Dorset qui se tenait à Harfleur « mit un certain jour à tout bien trois mille combattants anglais, et alla enceindre le Pays de Caux, où il fut par trois jours et y fit de grands dommages par feu et par épée ».

Le 12 mars 1416 il brûlait Cany.

« Mais entre-temps, s'assemblèrent les garnisons et nobles du pays, avec les seigneurs du pays ; et tant qu'ils furent 3.000 comme étaient iceux Anglais ».

« Cy se rencontrèrent dans les champs de Viauville, assez près de Valmont avec le comte d'Armagnac et promptement les Français leur coururent sus très vaillamment, et en bref mirent iceux Anglais en deroi (déroute). Si demeura en la place desdits Anglais bien huit cents qu'ils enterrèrent dans une grande fosse et les autres, avec le dit comte, se retrahirent (retirèrent) en un jardin qui était environné de fortes haies d'épines et là se tinrent le surplus du jour que les dits Français ne les purent avoir jà soit ce (quoi) qu'ils se missent en peine ».

L'abbé Cochet, citant quelques lignes de ce récit le commente en disant : Nous sommes très portés à croire que cette fosse n'est autre que la carrière du Clos Blanc de Gerponville.

« C'est alors que Charles VI, raconte le père Daniel, traita avec le roi de Castille pour des vaisseaux et avec les Gênois pour avoir des troupes à mettre dessus. Ces secours étant arrivés, on incommoda fort le commerce d'Angleterre et Harfleur fut assiégé par la mer. Les ducs de Bedfort et de Glocester, frères du roi d'Angleterre se chargèrent de donner la chasse à ces armateurs. Dès qu'on sut les Anglais en mer, plusieurs seigneurs voulurent s'essayer contre eux dans un combat naval ».

« Ils allèrent les chercher avec neuf grands vaisseaux plus forts que ceux de la flotte anglaise ; mais ils n'avaient pas la moitié du monde nécessaire pour faire la manœuvre et pour combattre: Ils furent battus, deux de leurs vaisseaux coulés à fond, deux autres pris, et Harfleur fut ravitaillé et secouru ».

Henri V plaça alors une forte garnison dans le château de Lillebonne dont le propriétaire Jean VI d'Harcourt était son prisonnier. Lorsque l'année suivante, celui-ci fut libéré contre rançon, Henri V refusa de lui rendre son château, s'il ne prenait parti pour lui contre son roi. Le comte d'Harcourt ayant refusé s'enfuit en Poitou dans sa terre de Chatellerault.

En 1418, Rouen se rendit et Roger III, sire de Néville et de Bréauté y fut fait prisonnier. Il le demeura jusqu'à sa mort malgré les offres de rançon du roi de France qui l'estimait comme le plus ferme appui de sa province.

Guillaume d'Houdetot « noble et puissant seigneur, chevalier chambellan de la maison du Roy, bailli de Rouen » fut aussi fait prisonnier et dut payer sa rançon 4.000 écus d'or et 20 marcs d'argent.

La capitulation mentionna expressément Caudebec au nombre des places qui devaient appartenir aux Anglais. Toutefois la ville refusa de recevoir l'ennemi dans ses murs. Le comte de Warwick et le fameux Talbot furent chargés de la réduire. Il y fallut un siège en règle qui dura 6 mois (mars-septembre 1419).

La même année les Anglais se rendirent maîtres du château-fort de Lammerville, de celui d'Auffay qui relevait du comté de Tancarville ainsi que de l'important fort de Charlemesnil à Anneville-sur-Scie et ils y tinrent garnison comme dans toutes les forteresses des environs.

Ils brûlèrent presque entièrement Yvetot.

Valmont fut occupé et son Abbé contraint de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre.

Arques fut pris en février 1419, mais Dieppe ne succomba que l'année suivante.

En 1421, les Anglais occupèrent Maulévrier.

Le 21 mai 1422, Catherine, reine d'Angleterre débarqua à Harfleur « en noble appareil et grande compagnie de navires pleins d'hommes d'armes et d'archers ».

La même année les Anglais maîtres de Fécamp, de Cany, du château de Néville s'emparèrent de la ville de Saint-Valery alors entourée de murailles et de donjons.

« Les Anglais, dit le continuateur du Dictionnaire de Moréri ne se furent pas plus tôt rendus maîtres de Harfleur et de plusieurs autres places de Normandie, qu'ils s'emparèrent du château de Néville, qui était la demeure ordinaire de la famille de Bréauté et de toutes ses dépendances. Quoique pressée par terre et par mer, Saint-Valery ne se rendit qu'après un siège de trois mois ».

Le roi d'Angleterre distribua entre ses compagnons d'armes les fiefs de tous les seigneurs qui avaient combattu contre lui ou qui s'étaient enfui de leurs châteaux. Mais il maintint en possession de leurs seigneuries ceux qui n'avaient pas quitté le Pays ou qui sollicitèrent leur maintenue dans les domaines de leurs parents victimes de la guerre, en exigeant d'eux l'hommage à la couronne d'Angleterre. Cependant il ne fut tenu aucun compte de la division des fiefs avant l'occupation.

Maîtres du Pays de Caux, les Anglais se répandirent en Haute et Basse-Normandie, jusqu'à la forteresse de Mont-Saint-Michel

où se distinguèrent dans les combats le Bâtard d'Auzebosc, le sieur de Graville, R. de Bailleul, Robert de Brézé et R. de la Motte-Vigor.

A cette époque, la France était dans une des situations politiques les plus désespérées de son histoire. Un des compagnons du Dauphin ayant assassiné le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, le fils de ce dernier, s'allia à la femme de Charles VI, Isabeau de Bavière et tous deux firent signer au malheureux roi le honteux traité de Troyes qui proclamait le roi d'Angleterre héritier de la couronne de France. Henri V fit son entrée solennelle à Paris à côté d'un roi fou en Décembre 1420.

Mais les deux rois moururent à quelques mois d'intervalle en 1422. Henri VI d'Angleterre fut alors proclamé roi de France pendant que le Dauphin Charles, déclaré indigne de régner, se réfugiait au sud de la Loire où il n'était reconnu que par quelques serviteurs fidèles.

C'est alors qu'apparut Jeanne d'Arc, qui, en 1429, délivra Orléans, où elle fit une entrée triomphale ayant à ses côtés Dunois, le sire de Graville et La Hire, battit les Anglais à Patay après leur avoir enlevé Beaugency et fit sacrer à Reims le Dauphin Charles dont le seigneur d'Angerville était alors le grand chambellan.

Le royaume était dans la plus grande misère ; presque tous les châteaux étaient détruits ou abandonnés, des bandes de pillards parcouraient les campagnes.

« A la duché de Normandie
Y a si grandes pilleries
Que l'on ne peut y voir foison »,

dit une chanson du temps.

Au mois d'août 1429 les plus riches habitants d'Auffay ainsi que ceux du Val de Dun furent contraints de se réfugier dans des lieux fortifiés pour se mettre à l'abri des brigands qui saccageaient le Pays de Caux.

Cependant les victoires de la Pucelle et sa mort au Vieux Marché de Rouen avaient provoqué dans toute la province le réveil du sentiment national. « Les Goddons » étaient de plus en plus détestés. Ne venaient-ils pas de décider d'enlever à leurs parents les enfants des Cauchois pour les faire élever en Angleterre et « leur faire sucer avec le lait, disaient-ils, l'amour de leur souverain ».

En 1431, le seigneur de Ricarville et plusieurs officiers français se mirent à la tête de 600 hommes « pour surprendre le château de Rouen par le moïen de quelque intelligence qu'ils y avoient ».

Laissant 500 hommes dans les bois, Ricarville s'approcha la nuit avec 100 hommes et réussit à entrer dans le château par escalade. Mais la discorde s'étant mise parmi les 500 restés au dehors, ceux-ci abandonnèrent Ricarville qui dut se rendre à discrétion après douze jours de lutte « où il fit grands dommages aux Anglais ». Il fut décapité ainsi que la poignée d'hommes qui lui restait.

En 1434, les milices cauchoises conduites par le brave Le Carnier, et les troupes régulières aux ordres de Xaintrailles, de La Hire et du maréchal de Rieux, parent du sire de Lillebonne, chassèrent les Anglais de Saint-Valery-en-Caux.

Saint-Valery était alors défendu par de bonnes murailles échelonnées de tours qui la mettaient à l'abri d'un coup de main du côté de la terre. La rue des Remparts en gardait encore le souvenir ainsi que, à l'entrée du port, celui d'un ancien châteaufort appelé Château-Trompette.

Toutefois, les garnisons qu'entretenaient les Anglais dans le Pays de Caux étaient peu importantes et mal payées, elles ne vivaient que de rapines dans un pays dévasté dont déjà en 1420, le roi Henri V disait « qu'il estoit de présent fort inhabité, désert et en voie totale de destruction parce que la plus grande partie du peuple était mort par pestilence, mortalité et autrement et le demeurant s'était absenté et transporté en d'estranges nations..... leurs héritages et terres labourables par discontinuation de labeur et vague solitude estoient en bois et buissons et leurs édifices ruineux ».

Harfleur était toujours le centre d'opérations des Anglais. Cependant un exploit mémorable arracha momentanément cette ville à la domination étrangère. Cent quatre des habitants qui n'avaient pas quitté leurs foyers jurèrent de chasser les Anglais. Ils firent entrer dans leurs vues quelques milices cauchoises de Le Carnier et furent soutenus par le maréchal de Rieux qui avait sous ses ordres 4.000 chevaux.

Le 4 novembre 1435, avant l'aube, le faubourg de Leure était en feu. C'était le signal convenu. Pendant que les Anglais se précipitaient pour éteindre l'incendie ils furent cernés en même temps par les conjurés, la milice et les troupes régulières. Jean de Grouchy sire de Montérolier qui avait déjà battu l'étranger en trois rencontres et son gendre Guillaume Pewrel sire de Pelletot près de Longueville, qui fut surnommé Le Père des Cauchois étaient à leur tête. Après une résistance opiniâtre, les Anglais écrasés de toutes parts furent réduits à fuir par la mer au nombre de 400 seulement. Grouchy et 40 de ses hommes restèrent sur la place. En mémoire du hardi coup de mains des Cent Quatre, chaque jour la cloche dite de Quatre Heures tintait à quatre heures 104 coups, rappelant ainsi à la fois le nombre des conjurés et l'heure de la délivrance.

Les Cent Quatre, par leur brillant fait d'armes provoquèrent la reddition de Fécamp, Montivilliers et Tancarville et rouvrirent aux exilés les portes d'Harfleur.

Après ce fait d'armes la guerre dura encore plusieurs années ; Harfleur fut à nouveau pris et repris, ainsi que Lillebonne et Fécamp.

En 1440, La Hire et Dunois firent étape avec leurs troupes au Bourg-Dun, en allant délivrer Montivilliers. En 1442, le dauphin Louis (le futur Louis XI) emporta de haute lutte la forteresse du Pollet et reprit Dieppe aux Anglais.

A partir de là, l'ennemi ne connut guère que des défaites et finalement fut chassé, non seulement de tout le Pays de Caux, mais de presque tout le royaume de France, ne conservant plus en ses mains que la ville de Calais.

La guerre de Cent-Ans était terminée. Mais hélas, que de ruines elle avait accumulées sur le sol cauchois ! Nombre de châteaux étaient détruits dont certains ne furent jamais relevés. Cependant que sur l'emplacement de certains autres, les siècles suivants réédifièrent de nouvelles demeures, moins massives, moins féodales, répondant mieux aux goûts et aux besoins nouveaux.

Un siècle s'écoula entre les deux époques où le Pays de Caux fut le théâtre de luttes historiques. Ces cent années furent occupées par les règnes suivants :

Louis XI

Charles VIII

Louis XII

François Ier

Henri II

Elle furent marquées par plusieurs périodes de guerres.

Plusieurs seigneurs cauchois se distinguèrent dans ces luttes diverses et le Pays de Caux fut de nouveau ravagé. Entre temps, pour ne pas en perdre l'habitude, il y eut quelques escarmouches avec les Anglais.

En 1472, Charles le Téméraire assiégea et prit Beauvais où se distingua Jean de Torcy, sire de Blainville, « ainsi qu'autres nobles de Normandie qui très vaillamment s'y conduirent ». Puis après avoir brûlé Neufchâtel et Pavilly et fait tomber les tours du château de Longueville, il dévasta le Pays de Caux et en particulier Drosay. Une attestation juridique nous apprend « que les biens, maisons et héritages ensemencés avaient été pillés, brûlés et saccagés par les Bourguignons tellement que tout le revenu avait été de non valeur cette année et la suivante, où les habitants avaient abandonné le pays ». Blosseville et Grainville-la-Teinturière furent horriblement dévastés.

Le Téméraire s'empara de Valmont puis de Saint-Valery-en-Caux, qu'il n'occupa que peu de temps car Robert d'Estoute-

ville reprit cette place en obligeant les Bourguignons à payer 6.000 écus pour avoir la liberté de se retirer. Le duc de Bourgogne ne put prendre Caudebec d'où il fut vigoureusement repoussé par la garnison et les habitants ; il se consola en saccageant les environs mais ne put s'emparer non plus de Montivilliers. Puis il poussa jusqu'à Dieppe et en incendia les faubourgs mais ne parvint pas à prendre Arques. Il s'avança ensuite jusque sous les murs de Rouen. Son armée y souffrit de la faim et ayant perdu ses fourrageurs il s'en éloigna le 3 septembre, suivant Comines, après avoir détruit les potences de Bihorel.

C'est à cette époque que se place l'épopée d'un cauchois qui découvrit l'Australie, trafiqua avec les naturels de cette terre jusqu'alors inconnue et ramena en France le fils de leur roi dont il avait reçu l'accueil le plus hospitalier.

Six ans après le premier voyage de Vasco de Gama et dix-sept ans avant celui de Magellan, au temps de Christophe Colomb et d'Amérie Vespuce, au début de juin 1503, le capitaine Binot Paulmier de Gonneville partit de son château de Gonneville-la-Mallet, pour aller le premier, doubler le Cap de Bonne Espérance. Un de ses descendants raconta, 160 ans plus tard les avantureuses péripéties de ce « voyage dans le 3ème monde, autrement appelé la terre australe, méridionale, entartique et inconnue ».

En l'an 1516 le roi François Ier fonda la ville du Havre. La commission en fut donnée le 7 février de cette année-là.

Ce fait est attesté par les mémoires extrêmement précieux de Guillaume de Masseille, premier procureur du roi au Havre-de-Grâce, dont le père avait été gouverneur du château de Graville au moment même de la fondation.

Guyon-le-Roi, seigneur du Chilou, vice-amiral et capitaine d'Honfleur fut chargé de bâtir la nouvelle ville et d'en améliorer le port. Il en reçut en même temps le gouvernement. La première pierre fut posée en 1516. On partagea la ville en trois grands quartiers (Notre-Dame, les Barres, Percanville) autour de la crique, et l'on y fit d'abord que des retranchements de terre dont les lignes furent peu après revêtues de maçonnerie.

Les principaux ouvrages du chevalier du Chilou furent la grosse tour et l'hôtel de ville.

La cité nouvelle devait porter le nom de son fondateur et s'appeler François-Ville, ville Françoise de Grâce, Franciscopolis. Le nom du Havre de Grâce a prévalu.

Le port avait été commencé le 16 avril 1517. Dès 1519, on y arma une flotte qui porta 4.000 hommes en Danemark. L'expédition fut très glorieuse pour la France et rétablit le roi Christiern II sur le trône de Danemark où les Suédois le menaçaient.

En 1528, les travaux du Havre furent repris avec une nouvelle activité. Dès 1530, on voyait au-dessus de la grosse tour, du côté de la mer, un commencement de jetée et quelques ouvrages pour arrêter le cours des flots. La grosse tour elle-même était terminée en 1532. La tour du clocher de Notre-Dame et l'église de Saint-François furent commencées. La construction de la Grande-Françoise le plus grand navire qu'on eût encore vu sur l'Océan (2.000 tonneaux) et qu'on ne parvint jamais à faire sortir du port répandit au loin la célébrité du Havre-de-Grâce.

C'est pendant un de ces voyages au Pays de Caux que François Ier accepta de venir visiter dans son manoir de Varengeville le grand armateur dieppois Jehan Ango qui le reçut somptueusement, étalant devant le roi et la reine ameublements merveilleux, étoffes brochées d'or, tapis de l'Inde et vaisselle d'argent ciselé, couvrant ses bahuts, ses buffets et ses tables des mets les plus recherchés et des vins les plus rares.

François Ier se devait d'honorer cet homme extraordinaire qui, pour venger le massacre d'un de ses équipages par des marins portugais avait réuni une flottille de 10 grands vaisseaux escortés de 6 plus petits, enrôlé 800 volontaires et semé l'effroi dans Lisbonne en capturant les caravelles de Jean III dans le Tage et en incendiant plusieurs villages.

A la suite de cet exploit le roi de Portugal envoya à François Ier deux ambassadeurs qu'il reçut avec bienveillance mais renvoya avec le sourire narquois qui lui était coutumier, en leur disant : « Messieurs, ce n'est pas moi qui vous fait la guerre, et ma foi, je n'y puis rien. Allez voir Ango et arrangez-vous avec lui ». Ango les reçut à Varengeville, les régala et discuta avec eux de l'indemnité qui lui était due, les engageant à faire en sorte que, dorénavant, fussent mieux respectés le pavillon français et le sien propre.

Enfin, deux ans avant sa mort (1545), François Ier put contempler dans le port du Havre une flotte de 176 vaisseaux armés contre l'Angleterre. Le vaisseau-amiral, le Philippe, de 1.200 tonneaux et de 100 canons brûla, il est vrai, au milieu même d'une fête donnée en son honneur et l'expédition dirigée contre la flotte britannique, dans l'île de Wight, eut peu de succès. Mais la pensée du monarque était accomplie : la France avait une place de guerre à opposer à ses terribles ennemis d'outre-manche, et elle se voyait dotée d'un port dont la grandeur maritime devait dépasser toutes les espérances de ses fondateurs.

La seconde période historique du Pays de Caux fut, nous l'avons dit, l'époque des guerres de Religion.

Dès 1561, les réformés s'étaient emparés de Rouen et de Dieppe, ils avaient livré le Havre aux Anglais. Des bandes calvinistes parcouraient le Pays de Caux, pillant et brûlant couvents et églises. Des foyers de protestantisme s'étaient créés à Luneray, à Saint-Romain-de-Colbosc, au Havre ; alors que Montivilliers, Offranville, Longueville, Arques, tenaient pour le roi catholique. Partout les têtes étaient très échauffées, on ne reculait devant rien pour défendre ses dogmes, commettant au nom de la religion tous les crimes qu'elle réprouve.

A la fin de 1561, les catholiques, commandés par le baron de Clère, reprirent Caudebec aux protestants.

Au début de l'année 1562 des troubles eurent lieu à Veules et à Arques, où des catholiques furent brûlés.

En 1563 les habitants de Cany chassèrent de chez eux les réformés.

A cette nouvelle, les protestants dieppois résolurent de venger leurs frères en réservant aux habitants de Cany le sort qu'ils venaient de faire subir aux catholiques d'Arques. A cet effet, ils sortirent de Dieppe en bataille rangée, traversant le Bourg-Dun et Saint-Valery-en-Caux, où ils mirent tout en désolation, et enfin se disposaient à descendre dans la vallée de la Durdent, lorsqu'ils aperçurent dans la plaine les habitants de Cany qui venaient à leur rencontre. Les gens de Cany, dit l'auteur des Mémoires Chronologiques pour servir à l'Histoire de Dieppe, afin d'éviter d'être leurs victimes, avaient engagé les communes du pays à s'assembler pour les défendre. Ceux de Dieppe rencontrèrent ces paysans au nombre de quatre à cinq mille, commandés par des gentilhommes et autres notables du pays. Ces gens armés se confièrent en leur nombre et s'opposèrent au passage des Dieppois, mais ceux-ci livrèrent combat et cette multitude sans ordre ni discipline fut battue.

Les bourgeois de Dieppe profitèrent de leur victoire pour piller les habitants de Cany, leur église et celles des environs.

Antoine de Bourbon reprit Rouen le 26 octobre 1563, le sire de Valliquerville y fut tué ; Sainte Coulombe qui y entra le premier mourut de ses blessures quelques jours après. Le seigneur de Cany s'y distingua par sa bravoure.

Montgomery s'enfuit du Havre sur une galère, rallia ses partisans, ravagea Saint-Wandrille et s'empara de Caudebec.

Dans le même temps les protestants de Luneray, soutenus par 60 cavaliers, défirent 2.000 catholiques armés par les communes des environs de Dieppe. Ces derniers laissèrent sur la place 60 morts et un grand nombre de blessés. Toutes les églises des environs furent saccagées jusqu'à Veules et Cany.

Les protestants qui avaient livré le Havre aux Anglais pillèrent et saccagèrent Montivilliers.

L'armée royale s'avança pour reprendre le Havre et c'est à Montivilliers que le Rhingrave établit son quartier général.

Charles IX ordonna au connétable de Montmorency et au Maréchal de Cossé-Brissac de mettre le siège devant le Havre. Le roi campa d'abord au camp d'Azelonde à Criquetot-l'Esneval « dans un petit bois qui se trouve à quelques pas seulement de la cour de la ferme du côté du midi » puis logea avec sa mère Catherine de Médicis au manoir de Francquetot.

C'est là qu'il apprit le 23 (ou 27) juillet 1563 la prise du Havre, après un siège de moins de 15 jours. Il s'en fut alors loger avec sa mère au manoir de Vitanval (Sainte-Adresse) où il reçut la soumission de la ville ; mais il n'entra pas dans le Havre à cause de la peste qui emporta 136 soldats en 15 jours.

Le connétable et le maréchal s'étaient établis au prieuré de Graville. Le Rhingrave était resté à Montivilliers avec ses lansquenets.

Le roi et sa mère allèrent ensuite à Saint-Romain-de-Colbosc puis visitèrent la ville et le château de Lillebonne avant de se rendre à celui de Saint-Maurice d'Etelan dont le seigneur était alors le Maréchal de Cossé-Brissac que l'on appelait à la Cour le beau Brissac et qui venait d'être un des principaux chefs victorieux à la prise du Havre.

Après avoir passé au château de Vatteville et à l'abbaye de Jumièges, la Cour séjourna au château de Fontaine-Martel, à Bolbec, puis coucha, le 3 août à Yvetot chez Joachim du Bellay. Après avoir dîné, le 4, à l'abbaye d'Ouville, le roi fut reçu le même jour à Bacqueville par Guillaume Martel, chez lequel il logea.

Et puisque nous parlons de la cour de Charles IX, il n'est peut-être pas hors de propos d'en faire connaître la composition d'après un contemporain :

« La cour en voyage, c'était une armée en marche, armée de 8.000 chevaux, couvrant des lieues de terrain. Dans ce long ruban qui se déploie prennent rang les cent gentilhommes de la maison du roi, les soixante pages d'écurie, les douze pages d'honneur, les archers à pied et à cheval, les suisses précédés de leurs fifres et de leurs tambours et la garde écossaise (son colonel, lors des entrées dans les villes, se tient à la droite du cheval du roi, et son grand écuyer à sa gauche). Puis viennent les prévosts de l'Hôtel et les maréchaux des Logis, qui marquaient à la croix blanche les logements où logeraient le roi et sa suite ; puis les médecins, les chirurgiens, les échansons, les pannetiers, les verdiers, les piqueurs, les veneurs suivis de leurs chiens tenus en laisse. Le cortège est grossi des maisons des princes, des membres du conseil privé, enfin des Ambassadeurs étrangers avec leurs chevaux et leur suite. L'escadron volant de Catherine ferme la marche : c'est la princesse de la Roche-sur-Yon qui a la surveillance difficile de ses quatre-vingts filles d'honneur ».

Le 8 août 1563 le Roy et la Reine mère firent leur entrée à Dieppe et le 17, Catherine de Médicis fit proclamer à Rouen la majorité de Charles IX.

Le calme revint au Pays de Caux, mais les réformés faisaient toujours figure de suspects.

Le sire de Bacqueville ayant embrassé la réforme, les protestants du lieu voulurent passer en Angleterre en 1570 pour se mettre en sureté mais ils furent arrêtés à Fécamp comme fugitifs.

Il ne semble pas que la Saint-Barthélemy (24 août 1572) ait eu de répercutions sérieuses en Pays de Caux. L'ordre de massacrer n'y fut pas exécuté en général ; tout au plus donna-t-il lieu à quelques vengeances personnelles.

Cependant de nouveaux ferments recommençaient à soulever les passions. Les catholiques estimant que le roi, trop tolérant, était incapable de défendre leur cause, formèrent une Ligue sous l'autorité d'Henri de Guise pour défendre jusqu'à la mort la religion contre les Huguenots. Les uns détruisant ce que les autres épargnaient, la misère grandit dans les campagnes.

Entre Dieppe tenant pour le roi et Arques tenant pour la Ligue la rivalité haineuse s'accentua.

Le 19 mars 1584, le jour du jeudi-saint, Hilaire de la Cressonnière, sous-gouverneur de Dieppe, fit déguiser en marchands de poisson quelques soldats déterminés, dont 3 capitaines, qui se présentèrent à la poterne du château d'Arques. Sans méfiance, la sentinelle les laissa franchir le pont-levis ; mais à peine eurent-ils pénétré dans l'enceinte qu'ils se jetèrent sur le factionnaire et l'égorgèrent. Des soldats dieppois, cachés dans les environs accoururent, se joignirent à eux, et la garnison surprise se laissa désarmer.

De 1587 à 1592, ce fut, sur le territoire cauchois, une lutte acharnée mais confuse. On se battait de plusieurs côtés à la fois, sans grande cohésion semble-t-il. Les chocs les plus durs et les plus fréquents se produisirent sur trois foyers principaux : la région du Havre à Fécamp, le plateau de Caux entre Caudebec et la mer, la région de Dieppe. C'est le 21 octobre 1587 que le roi de Navarre installa ses quartiers d'hiver à Auffay avec 20.000 hommes, 5.000 chevaux et 4.000 canons.

Les ligueurs de Fontaine-Martel s'agitaient du côté de Dieppe cherchant à intercepter les denrées que l'on transportait pour l'approvisionnement de la ville.

Le duc de Guise se trouvait aux environs du Havre et, le 10 novembre, il défit à Angerville-l'Orcher 400 suisses au service d'Henri III.

Le 11 mars 1588, de Chattes rejoignit le roi de Navarre à Auffay avec un renfort de 400 chevaux. Toute cette année 1588 se passa en escarmouches et en pillages ; des rencontres loca-

les de partisans eurent lieu aux environs de Dieppe, Jacques Brasdefer, curé d'Arques, farouche ligueur ordonna des prières pour obtenir la défaite des Allemands alliés aux Béarnais.

Mais ce fut surtout au printemps de 1589 que les opérations militaires s'intensifièrent ; les rigoureux hivers de cette époque les ralentissaient chaque année.

Pourtant, une tentative loyale d'apaisement avait été faite par quelques hommes de grands bon sens que désolaient ces luttes fraticides.

Haut et puissant seigneur Adrien II de Bréauté, châtelain de Néville, Cailleville, Drosay, Port-Navarre, Thérouldeville et autres lieux dans l'intention d'arrêter les malheurs de la guerre, convoqua le 15 mars, dans son château de Néville les chefs de l'armée royale et de la Ligue pour arriver à une entente entre les deux partis.

De Villars, gouverneur du Havre, de Chattes, gouverneur de Dieppe et Claude Groulart, premier président au Parlement de Normandie, tenant également pour Henri IV, se rendirent à cette convocation. Mais on ne put arriver qu'à une trêve d'un mois.

La trêve terminée, la lutte reprit plus acharnée que jamais. Et cette année 1589 allait connaître des évènements décisifs.

Ce fut d'abord le bourg d'Offranville qui, le 30 mai, se trouva occupé et pillé par les ligueurs de Fontaine-Martel. Une troupe de calvinistes dieppois, commandée par Rufosse se porta à leur rencontre ; le choc eut lieu entre Offranville et le Neuf-Mesnil. Les royalistes se retranchèrent dans une grange à laquelle les ligueurs mirent le feu. Mais de Chattes leur envoya des renforts qui décidèrent du succès. Cependant Rufosse fut tué et le clergé de Dieppe s'opposa à ce qu'il fut inhumé en terre bénite. Son corps fut conduit jusqu'à la porte de la Barre, puis ses amis l'enterrèrent suivant leurs rites religieux.

La semaine suivante, le sieur de Barrois, lieutenant de de Chattes, rencontra au Bourg-Dun la troupe reconstituée des ligueurs comprenant deux compagnies de Saint-Valery, 2.000 hommes du Pays de Caux et 2 pièces de canon. Les valeriquais avaient toujours été partisans enthousiastes de la Ligue.

La troupe des Ligueurs formait un total de près de 4.000 hommes. Devant ces forces considérables le Barrois « retrancha ses hommes sur un coteau voisin, après les avoir fait rafraîchir » et demanda à Dieppe des renforts. De Chattes lui dépêcha deux compagnies d'Arques, l'une d'arquebusiers, l'autre de bourgeois du lieu. Après une lutte terrible, ces secours amenèrent la déroute des ligueurs qui s'enfuirent, le 8 juin, abandonnant, outre leurs canons, 400 tués ou blessés et 200 prisonniers, dont un capitaine et deux lieutenants.

Les fuyards se divisèrent en deux groupes Le premier commandé par le seigneur d'Auzebosc, se retira à Auffay où de Chattes lui-même alla le tailler en pièces le 24 juin, non sans avoir bousculé, en passant à Ouville-la-Rivière, un groupe à cheval commandé par le sieur Dupré. Le deuxième groupe s'était arrêté à Doudeville, s'y était fortifié « sur une position avantageuse » où des troupes envoyées du Havre par le chevalier d'Auge vinrent les renforcer. De Chattes l'ayant appris s'y précipita à la tête de 400 cavaliers « un jour du mois de juillet ». Le souvenir de cette rencontre est conservé par le nom de la ferme de « la Bataille », entre Harcanville et Carville. Ce combat eut lieu entre l'emplacement de cette ferme et le bois de Doudeville dans lequel on voit encore quelques levées de terre qui furent, dit-on, les retranchements des ligueurs. Telle était la terreur imprimée par la cornette blanche du commandeur que Fontaine-Martel crût devoir battre en retraite et se retierer à Pavilly d'abord, puis chercher un abri sûr dans les murs du Havre.

De Chattes, poursuivant son avantage, conduisit ses troupes à Saint-Valery qu'il prit par escalade. Mais il se contenta d'une rançon de 7.000 livres que les habitants offrirent pour se racheter du pillage, après avoir été obligés de prêter serment de fidélité à Henri IV auquel d'ailleurs ils restèrent fidèles.

Dans leur retraite précipitée et la rage de leurs défaites successives, les ligueurs de Fontaine-Martel ravagaient tout sur leur passage, semant la terreur et la mort, à tel point que des gentilshommes, catholiques modérés, tel le seigneur de Longueil, se mirent sous la protection des protestants.

Ceux-ci, cependant, ne se privaient pas non plus de piller et de rançonner les bourgs et les châteaux qu'ils savaient partisans de leurs adversaires ; c'est ainsi qu'après avoir pris Saint-Valery, ils saccagèrent Cany et toute la vallée de la Durdent, puis poussèrent jusqu'à Ouville, s'emparèrent de l'abbaye, et la pillèrent avec une telle fureur que les religieux l'abandonnèrent et n'y revinrent jamais. Cinq ans après tout y tombait en ruines et on emportait impunément les portes, les fenêtres, les serrures, le plomb et jusqu'aux tuiles.

Les campagnes étaient donc perpétuellement victimes des exactions de l'un et l'autre parti.

Les troupes du Béarnais, pour punir le sire de Fontaine-Martel, allèrent saccager son château de Bacqueville.

Cependant Henri IV, ayant quitté Auffay, s'en fut coucher à Longueville le 25 août 1589. Son approche effraya tellement le doyen du lieu qu'il se terra dans une cachette d'où il ne sortit que deux ans plus tard.

A partir de ce moment-là, le roi de Navarre ne cessa de manœuvrer dans toute la région, bien décidé à venir à bout de ses adversaires, il poussa activement les opérations. Infatigable, effectuant des chevauchées inouies on le vit partout à la fois.

Arrivé à Dieppe le 26 août pour en repartir le 28, il passa à Clères le lendemain, séjourna à Darnétal du 30 août au 2 septembre, revint d'une traite à Cany le 3, coucha le 4 à Torcy, séjourna à Envermeu du 5 au 7, alla ensuite au Tréport, s'empara d'Eu et écrivit de sa tranchée d'Arques le 10, à son ami Crillon : « J'ai pris Eu. Les ennemis sont fort au double de moi, asteure (sic), mais s'ils m'attaquent, ils s'en trouveront mauvais marchands ».

Dès la veille (9 septembre 1589), il avait fait exécuter sur le plateau au Sud du château un retarnchement armé de canons où il avait laissé 4 compagnies suisses.

Puis il établit une redoute à Archelles où il mit 600 lansquenets avec 6 canons et une couleuvrine « pour empêcher les ligueurs de traverser la vallée par la chaussée d'Arques ».

Le 16 septembre, Mayenne attaqua en vain le Pollet où il perdit 600 hommes ; le 18, de grand matin, il traversa à gué les marécages et parvint aux abords de Bouteilles, mais il fut encore repoussé et laissa 60 morts sur le terrain.

Cependant le gros de l'armée des ligueurs s'avançait d'un autre côté. Ayant franchi l'Eaulne le 21 septembre à 5 heures du matin « par un épais brouillard d'automne » elle engagea le combat.

Il y eut d'abord un choc de cavalerie dont le début fut favorable au roi. Parmi les capitaines de l'armée royale se trouvait le comte d'Auvergne, âgé seulement de 16 ans, fils naturel de Charles IX. Ce jeune gentilhomme chargea Sagonne de l'armée de la Ligue. « Du fouet, du fouet, petit garçon » lui crie le brillant officier, portant manteau d'écarlate et monté sur un cheval turc, richement caparaçonné. Et par dédain il se contenta de frapper de sa cravache le cheval de d'Auvergne. Le « petit garçon » riposta en fracassant d'un coup de pistolet la jambe de Sagonne et en mettant en déroute ses 300 cavaliers, ainsi que ceux de Balandy qui suivait. Il fallut que Mayenne en personne vint rétablir l'ordre du combat.

Tout à coup, le brouillard se dissipant, les canonniers de Dieppe, postés au château d'Arques, envoyèrent sur le champ de bataille quelques volées qui portèrent le désordre dans l'armée des ligueurs.

Il était midi, quand Mayenne, jugeant ses troupes fatiguées et la bataille perdue, donna l'ordre de la retraite et se retira dans ses retranchements de Martin-Eglise. Il laissa sur les lieux du combat 1.400 morts ou blessés.

Après cette brillante victoire Henri IV séjourna 2 mois à Dieppe pendant lesquels il reçut des secours en hommes et en argent d'Angleterre et de Hollande. A la fin de ce séjour, il récompensa la ville de Dieppe de sa fidélité par la confirmation et l'extension de ses privilèges.

En mars 1591, de Chattes assiégea le château de Thibermesnil (Yerville) à la tête de 500 cuirassiers et de 1.100 arquebusiers. Le vicomte de Tavannes, gouverneur de Rouen, le secourut d'abord ; puis le capitaine Ligueur Goustilmesnil de Bois-Rozé fit une brillante défense ; mais le château fut pris et en grande partie détruit par la mine.

Ensuite Henri IV et le maréchal de Biron s'emparèrent de Fécamp, mais Bois-Rozé le reprit après avoir escaladé avec 50 hommes une falaise à pic.

Le 24 avril 1592, Farnèse, duc de Parme, chef des ligueurs fut blessé à Caudebec d'un coup de mousquet au bras, blessure dont il devait mourir le 2 décembre suivant mais qui ne l'empêcha point de rester à la tête de ses troupes, qui s'emparèrent le lendemain du château de Maulévrier.

Les ligueurs ayant appris que Martin du Bellay, gendre et successeur de Jehan Chenu, prince d'Yvetot, s'était déclaré en faveur de son ami et bon frère Henri de Bourbon, entrèrent en lutte contre lui et lui envoyèrent deux de leurs principaux capitaines le prince de Parme et le duc de Mayenne pour le réduire.

Martin du Bellay n'hésita pas à s'adresser au Béarnais pour l'aider à repousser l'agression brutale dont ses Etats étaient l'objet.

Cette requête fut bien accueillie par Henri qui, à la tête d'un corps d'armée se rendit dans le Pays de Caux pour en chasser les troupes ligueuses qui l'occupaient déjà.

Les ligueurs livrèrent dans les plaines d'Yvetot, une rude bataille qui obligea Henri IV à se retrancher dans le Moulin Banal de la Ville. Il dit alors en plaisantant à ceux qui l'entouraient « Si par malheur je perds le royaume de France, je suis au moins assuré d'avoir celui d'Yvetot », rappelant, par cette boutade, le titre pompeux que la principauté avait cependant perdu quarante ans plus tôt.

Les ligueurs, maîtres de cette ville étaient commandés de fait par le duc de Guise, le duc de Parme étant malade par suite de sa blessure... Cependant, il avait fait prendre lui-même les positions à son armée « le camp était établi entre Yvetot et les vallons qui s'étendent, en bifurquant, de Saint-Clair-sur-les-Monts jusqu'au château d'Auzebosc ».

Le duc de Guise était à la tête de l'avant-garde quand l'armée du Béarnais commença à s'ébranler. Guise se porta au devant jusqu'au delà de Saint-Clair vers Croix-Marre et Ecalle-Alix. De son côté, le duc de Parme se dépêcha de resserrer toutes ses autres troupes qui n'avaient pu être comprises dans son camp retranché « pour en estre l'enceinte trop petite et n'avoir pas compris toutes les emminences qui pouvaient commander dedans ».

Henri attaqua le duc de Guise avec son impétuosité ordinaire, culbuta en quelques instants ses avant-postes et le força à faire replier ses troupes, une partie sur Yvetot et une partie sur le camp du duc de Parme. Alors Henri, à son tour, se plaça entre Yvetot et Saint-Clair-sur-les-Monts, et dans cette position, il livra aux ligueurs plusieurs sanglantes escarmouches.

Il s'agissait de s'emparer d'une forte redoute élevée par ceux-ci et de les débusquer d'un poste avantageux qui couvrait leur camp. N'ayant pu réussir Henri IV changea de position, tourna Yvetot, et, au moyen d'un vallon qui le favorisait, vint se poser de l'autre côté du camp ennemi entre Yvetot et Allouville.

C'est de ce côté et sur une petite éminence que l'on voyait encore au siècle dernier, qu'il fit dresser un batterie dont il foudroya Yvetot de telle manière, dit un ancien manuscrit, que « Monsieur de Guise fut obligé de déloger et de se retirer en l'abandonnant vers sa bataille » (4 mai 1592).

Sully, dans ses mémoires, prétend cependant qu'Yvetot fut enlevée par surprise : « Le duc de Guise et le duc de Mayenne venaient de se mettre à table, Monsieur de la Palice, lieutenant d'Henri IV, arriva juste à point pour desservir la vaisselle d'argent et s'emparer du bagage ».

Ce fut au cours de cet engagement que le fils du duc de Parme, Ranuce Farnèze, eut son cheval tué sous lui et que le maréchal de camp de l'armée catholique se rendit prisonnier avec plusieurs gentilhommes de sa suite.

Henri IV poursuivit et harcela l'ennemi, sans paix ni trève. Celui-ci se retira vers Rançon où il établit son camp. Le Béarnais, sans lui doner le temps de se refaire, le fit surprendre par Biron qui lui enleva 400 prisonniers, puis il vint en personne, quelques jours après, le combattre.

Pour ne pas être acculé à la Seine par Henri IV, campé près d'Yvetot, au Bois de la Salle, Farnèze vint s'établir avec Mayenne dans un camp retranché que l'on peut voir encore au Vieux Louvetot, à quelques centaines de mètres de la route.

Apprenant que la cavalerie ennemie était établie à Rançon, Le Béarnais y courut ; le maréchal de Biron fondit sur le village, et le quartier des Ligueurs fut enlevé ; plus de 400 ligueurs y furent tués ou faits prisonniers ; leurs plus beaux chevaux, la majeure partie de leurs bagages et l'argent destiné à la solde des troupes, tombèrent aux mains des royalistes.

Enfin Henri IV parvint à envelopper totalement, au hameau du Vieux-Louvetot, les 3.000 Ligueurs qui s'y trouvaient et qui, leurs vivres étant interceptées, commençaient à souffrir d'une disette extrême. Le sieur de la Bourlotte, qui les commandait, fut fait prisonnier après un combat acharné où 2.000 des siens restèrent sur le champ de bataille.

Le roi lui-même s'empara de Caudebec le 15 mai (1592) dont il fit depuis lors sa résidence de prédilection.

Lorsqu'en 1593, Henri IV se rendit de Dieppe à Fécamp, ce fut à Saint-Valery qu'il établit sa halte. Il y coucha chez un riche négociant nommé Guillaume Ladiré dont le père, lui-même armateur, avait fait construire 53 ans auparavant une magnifique maison, enrichie de sculptures, de statuettes et d'emblèmes qui existe encore sur le quai de Saint-Valery et sur la façade de laquelle on peut déchiffrer l'inscription suivante en lettres gothiques : « L'an 1540 cette maison fut faite par Guillaume Ladiré, à qui Dieu donne bonne vie ». Cette maison est actuellement celle de M. le Docteur Grapin.

Henri IV traversa le lendemain le bourg de Cany.

Quelques semaines plus tard il abjurait le protestantisme et entrait dans Paris.

En 1598, l'Edit de Nantes, accordant aux protestants la liberté de conscience et de culte, ramenait la paix au royaume de France.

Mais que de ruines encore, comme nous venons de le voir, dans le pauvre Pays de Caux ! les châteaux de Thibermesnil, de Fauville, de Maulévrier et tant d'autres ne s'en relevèrent jamais.

Les campagnes appauvries, exangues, se sortirent néanmoins peu à peu de la misère, grâce à ce roi, qui, ayant participé à leur dévastation, voulut se le faire pardonner en promettant aux paysans la poule au pot chaque dimanche et sut s'adjoindre un sage ministre pour lequel labourage et pâturage étaient les deux mamelles de la France, ses vraies mines et trésors du Pérou !

C'est à cette époque que se place le troisième panneau du triptyque de nos grands navigateurs cauchois.

Pierre Belain d'Esnambuc naquit au manoir de Quenonville, à Allouville-Bellefosse le 9 mars 1585. Son père, à la suite de mauvaises affaires, fut forcé de vendre son domaine et Pierre, le cadet, résolut de quitter le pays et de partir à la conquête des îles lointaines. Il équipa au port de Dieppe un brigantin de 4 canons, embarqua une quarantaine de marins et partit en 1625 pour les Antilles. Il atterrit à l'île de Saint-Christophe dont il prit possession et revint en France après 8 mois de séjour avec un riche chargement de productions du pays.

Le Cardinal de Richelieu, à qui il fut présenté, goûta ses projets et délivra à d'Esnambuc une patente lui permettant d'établir une colonie à l'île de Saint-Christophe ou dans toute autre qu'il choisirait depuis le 11ème jusqu'au 18ème degré de latitude septentrionale. D'Esnambuc repartit et alla, en 1635, avec 100 hommes, tous cultivateurs, à la Martinique, où il bâtit le fort Saint-Pierre. La mort le surprit en 1636 à l'âge de 51 ans.

Richelieu dit que le roi avait perdu en lui un de ses plus fidèles serviteurs.

Il avait été aidé dans son œuvre colonisatrice par ses neveux et cousins, les Dyel de Vaudrocques et les du Parquet de Graville, tous du Pays de Caux. L'un d'eux, Adrien Dyel de Graville fut le quadrisaïeul de Joséphine de Beauharnais qui devint Impératrice des Français.

Le 9 septembre 1862, monseigneur Boutennel, évêque de la Guadeloupe présida dans l'église d'Allouville à la position d'une plaque destinée à perpétuer le souvenir de Pierre Belain d'Esnambuc.

A partir du XVIIème siècle le Pays de Caux ne fut plus, (jusqu'en 1940, dont nous parlerons) le théâtre d'évènements historiques importants. Cependant, l'époque de la Fronde porte le sceau normand des Longueville.

Le Duc de Longueville, gouverneur de Normandie qui venait de remporter un grand succès militaire à Munster et son beau-frère, le Grand Condé, le vainqueur de Rocroy, furent, avec le prince de Conti, les chefs des Frondeurs.

A Rouen, on brûla des mannequins à l'image de Mazarin. Les trois grands seigneurs furents arrêtés et conduits à la citadelle du Havre.

C'est alors que la duchesse de Longueville, née Anne Geneviève de Bourdon-Condé, essaya de soulever la Normandie.

Se trouvant au château de Dieppe, le 8 février 1650, elle fut sur le point d'être prise par des émissaires de Mazarin et se sauva, en pleine nuit, en se faisant descendre par une fenêtre dans les fossés du château suivie seulement d'une femme de confiance et de quelques gentilhommes. Elle gagna Pourville, où elle faillit se noyer en traversant la Scie, et où elle perdit un sac contenant une somme de 1.000 livres. Toute ruisselante et transie de froid, elle frappa à la porte de la chaumière qui lui parut la moins misérable.

C'était précisément le presbytère, occupé par l'abbé Letellier. La duchesse s'installa pour se sécher devant un feu de branches mortes et de paille, car le pauvre prêtre vivait simplement, et son bénéfice dans ce lieu ne devait guère lui rapporter. La duchesse et son escorte passèrent le reste de la nuit au presbytère, comptant partir le lendemain matin sur un navire qui, mouillé en rade, se tenait prêt à tout évènement, mais du Plessis-Bellière avait envoyé Duquesne vers le capitaine de ce navire pour attirer son attention sur le mauvais cas où il se mettrait s'il agissait contre les intérêts du roi. Le capitaine leva l'ancre, et, à l'aube, la duchesse fut déçue en voyant la rade vide. L'abbé Letellier était avisé, il fit traverser secrètement le

pays à la duchesse qui, s'embarquant à Yport, atteignait Rotterdam le 20 février.

Puis la face des évènements changea, le parlement de Normandie obtint la liberté des prisonniers que Mazarin fut obligé de venir délivrer au Havre le 13 février 1652, avant de partir lui-même en disgrâce.

La duchesse rentra en France et alloua à la cure de Pourville une rente de 200 francs et 200 fagots à prendre chaque année, le 9 février, jour anniversaire de sa fuite, dans les bois d'Hautot qui dépendaient de la châtellenie de Longueville.

Notons encore qu'en 1652, Charles II, roi d'Angleterre, battu en Ecosse par Cromwell, aborda en fugitif à Fécamp, cherchant un asile et des secours qui lui permirent de recouvrer son trône en 1670.

Pour n'oublier aucun personnage royal, relatons qu'après l'abdication de Jean Casimir, roi de Pologne, son successeur faillit être Charles Pâris, duc de Longueville et d'Estouteville, mais que ce projet n'eut pas de suite. Ce Jean Casimir, qui avait d'abord été jésuite, puis cardinal, et enfin roi, arriva en France porté sur un cheval qu'il avait monté dans 28 batailles. Ayant changé la couronne sarmate contre la tonsure monastique, il fut nommé abbé de Fécamp en 1669.

L'année 1684 fut mémorable par un hiver d'une rigueur insolite. La mer gela à près de trois lieues des côtes, et un bâteau de pêche fut cerné par les glaces en face de Veules. A Dieppe, quelques-uns des glaçons mesuraient onze pieds d'épaisseur. A Rouen et au Havre, le vin et le cidre gelèrent, rompirent les tonneaux, et ne purent être brisés qu'à coups de hâche. Enfin, ajoute un bénédictin : « la marmite même glaçait presque d'un côté, lorsqu'elle bouillait de l'autre. Sans raillerie, nous avons vu du bouillon qui en était tombé en la remuant par hasard, geler en un moment d'un côté que de l'autre il fumait encore ».

En 1685, Louis XIV commit la lourde faute de révoquer l'Edit de Nantes promulgué par son grand-père Henri IV près d'un siècle plus tôt. Devant cet interdit d'exercer leur religion, beaucoup de protestants quittèrent le royaume.

En Normandie, de 1685 à 1700, plus de 184.000 personnes s'exilèrent, beaucoup durent s'évader clandestinement pour éviter d'être arrêtées.

Si l'on considère que c'était surtout à Dieppe, à Luneray et dans les localités avoisinantes, qu'habitaient les familles protestantes, on comprendra que Pourville, Quiberville et Saint-Aubin-sur-Mer furent souvent utilisées comme lieux d'embarquement par les émigrés.

Quelques-unes de ces évasions sont connues. En 1686, ce sont 20 personnes appartenant aux familles Jean de Caux, Thomas de Caux et Néel qui s'embarquent de nuit à Pourville et gagnent la Rye, près de Brighton, où s'étaient installés bon nombre de réfugiés. L'année suivante, du même lieu, part Marguerite Lamy qui rejoint sa famille à Amsterdam.

Une tentative moins heureuse fut celle risquée par quelques protestants réunis à Luneray. Un groupe devait s'embarquer à Saint-Aubin et l'autre à Quiberville. Sans doute, ils furent trahis, le bateau qui devait se trouver à Saint-Aubin manqua au rendez-vous, et les fugitifs tombèrent dans une embuscade ; de Bostaquet, sieur de la Fontelaye, qui dirigeait ce groupe, ne put s'échapper que grièvement blessé. Quant à ceux de Quiberville ils furent pris et conduits au château de Dieppe avec Monsieur de Ribeuf.

Le premier février 1702, une des plus belles filles de la Cour de France, Jeanne Angélique Rocque de Varengeville, fille de Jacques Rocques, seigneur de Varengeville et de Galleville (Doudeville), epousa Louis Hector, maréchal de Villars, alors dans toute sa gloire mais de 30 ans plus âgé qu'elle.

Très jaloux, à en être ridicule, raconte Saint-Simon, Villars obligeait sa jeune femme à le suivre dans toutes ses campagnes. Il la trainait aux frontières dans un carosse fermé à clef, ce qui ne l'empêcha point, d'ailleurs, de jouer les Sganarelle. Villars raconte dans ses mémoires qu'il résidait à Galleville, dans la terre de sa femme quand il fut appelé par le roi en 1704 pour pacifier les Camisards. Mais je crois qu'il ne faut pas attacher foi à la légende prétendant qu'après sa mort, survenue en 1734, ses restes ou son cœur furent rapportés à Doudeville.

En septembre 1749 le roi Louis XV vint au Havre, en compagnie de Madame de Pompadour et de toute la Cour, mais ce ne fut qu'une simple promenade, sans aucun but politique. De là le roi se rendit à Caudebec et à Lillebonne, d'où il excursionna au chêne d'Allouville.

En 1769, un léger tremblement de terre fut ressenti à Fauville, détruisant en partie ce bourg qui avait été déjà en 1716 ravagé par un incendie d'une extraordinaire violence.

Louis XVI vint également au Havre en 1785 puis passant par Bolbec où il reçut le compliment du maire, et par Yvetot, il gagna Rouen où il fit une entrée triomphale. On raconte que la grosse cloche de la cathédrale se fendit en sonnant en son honneur, ce qui parut de mauvaise augure. A cette époque, le comte

de Choiseul-Gouffier, seigneur de Saint-Aubin-sur-Mer, était un habitué des petits soupers de Versailles et un intime de la reine Marie-Antoinette et de la Princesse de Lamballe.

La grande convulsion révolutionnaire ne secoua pas le Pays de Caux comme elle le fit de tant d'autres régions françaises. Et pourtant cette campagne couverte de châteaux, suivit de près les changements politiques qui se succédèrent ; trop de familles nobles étaient directement intéressées par les règles nouvelles qui bouleversaient les anciennes coutumes sur les héritages : droit d'ainesse, douaire des veuves, douaire des filles légitimes, droit de bourgage, droit de retrait et de mariage encombré... etc... Chacun désirait ou craignait quelque chose, mais le bon sens et la méfiance des cauchois surent éviter les violences ; on palabra beaucoup, on écrivit des brochures, on publia des ouvrages.

Enfin, en 1790, la nouvelle division administrative de la France en départements, subdivisait la Seine-Inférieure en 69 cantons, abrogeant formellement le nom de Pays de Caux qui durait depuis tant de siècles. Désormais la personnalité régionale était noyée dans la masse. Le « Noble Pays de Caux » du vieux chroniqueur au XVIème siècle devenait dans quelques arrêts de Tribunal révolutionnaire, « le cydevant Pays de Caux » ; son nom était presque séditieux !

La tranquillité revint avec le Consulat. Les émigrés rentrèrent. certains furent remis en possession de leurs biens. La plupart de ceux-là se retirèrent dans leurs châteaux et y moururent. Quelques-uns, en petit nombre, se rallièrent à l'Empire. Plusieurs jeunes cauchois de famille entrèrent dans la garde personnelle des consuls mais aucun d'entre eux n'émergea sur les champs de bataille de l'Empire, à l'exception toutefois du Comte Ruffin originaire de Bolbec, général de division, commandant de la légion d'honneur, aide de camp de Jourdan puis chef d'état-major de Ney, décoré à Austerlitz et mort au champ d'honneur en 1811.

Une première fois en 1802, Bonaparte premier consul visita le Havre en compagnie de Joséphine. En y allant, il s'arrêtèrent à Yvetot, à Caudebec et à Bolbec. A Caudebec, on présenta à Bonaparte une pétition ainsi conçue : « Citoyen consul, vous qui avez si bien fait votre chemin, aidez-nous à faire le nôtre ». Il s'agissait de la route de Rouen au Havre par la Seine. Ce style laconique plut au premier consul et le chemin fut exécuté.

En 1810, Napoléon revint en Pays de Caux accompagné par l'Impératrice Marie-Louise.

Il passa à Yvetot où, raconte Fromentin, le Président du Tribunal Civil, voulant le complimenter, se trouva si interdit qu'il ne put dire un mot. Napoléon sourit et le rassura en ces termes peu flatteurs pour nous : « Je vois que vous êtes un excellent

normand, Monsieur : vous savez manquer de parole ». Puis l'Empereur se rendit à Bolbec et au Havre où il inspecta les travaux de l'écluse de la Floride et il revint par Fécamp et Saint-Valery-en-Caux.

A partir de cette epoque, les mœurs, les usages, les gestes des cauchois furent confondus avec ceux des autres Français. La coutume de Caux fut détrônée par le Code Civil. Le Pays de Caux ne se distingua plus du reste de la Seine-Inférieure, les ports, les chemins de fer, l'industrie l'absorbant dans la communauté française. Et il faut, pour le retrouver, y passer un labour profond, creuser ses assises géologiques et historiques pour en extraire, avec les traditions, les types de ses habitants disparus et recueillir, comme nous avons tenté de le faire, la riche moisson de sa gloire d'autrefois.

Il fallut hélas arriver à l'an 1940 pour que le Pays de Caux redevint le sanglant théâtre de la guerre et de l'invasion. Mais cette époque sinistre que nous avons tous vécue est trop présente à nos cœurs et à nos âmes pour appartenir à la rétrospective Histoire. Il y eut la bataille de Saint-Valery et de Veules, la destruction de nos villes : Le Havre, Yvetot, Caudebec, Saint-Valery, ces mêmes noms qui reviennent dans les annales cauchoises, que nous avons rencontrés pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, que nous retrouverons demain dans les ouvrages qui retraceront l'histoire de la seconde guerre mondiale.

Souhaitons que ce soit la dernière fois et que désormais le Pays de Caux comme les peuples heureux n'ait plus jamais d'histoire.

Achevé d'imprimer sur les presses des Editions du Bastion
Dépôt légal 1er trimestre 1984